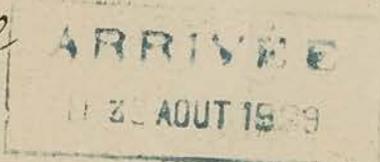


66 S.M., Hautes-Alpes = août 1929.

Direction du Personnel

2<sup>e</sup> Bureau



Paris, le 30 Août 1929

Monsieur le Président,

En vue de la vérification des pouvoirs de  
M<sup>r</sup>. de Rothschild, Maurice

élu sénateur le 25 Août 1929  
dans le département des Hautes-Alpes  
j'ai l'honneur de vous transmettre les documents ci-  
après désignés :

1<sup>o</sup> Le tableau indiquant les résultats de l'élection  
des délégués et suppléants, dressé en exécution de  
l'article 6 de la loi du 2 Août 1875;

2<sup>o</sup> La liste des électeurs sénatoriaux par ordre  
alphabétique, dressé en exécution de l'art. 9 de la même loi;

3<sup>o</sup> La liste d'émargement, divisée en 3 cahiers distincts;

4<sup>o</sup> Les feuilles de pointage au nombre de trois

5<sup>o</sup> Le procès-verbal des opérations électorales;

6<sup>o</sup> La notice du candidat élu

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le  
Président, de vouloir bien me faire accuser réception  
du présent envoi.

Agreé, Monsieur le Président, l'assurance  
de ma haute considération.

P<sup>r</sup> le Ministre de l'Intérieur  
Le Chef du bureau des Affaires Politiques

Rece la v<sup>o</sup>té

Monsieur le Président du Sénat

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875, 9 DÉCEMBRE 1884, 29 JUILLET 1913 ET 31 MARS 1914.

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 25 août 1929,  
à Gap, pour élire un sénateur.

(1) Nom et prénoms du président  
du collège. — Président ou vice-pré-  
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent vingt-neuf, le vingt-cinq du mois d'août  
nous (1) Magistroy, Président  
du tribunal de première instance des Hautes-Alpes, nous sommes  
rendu dans la salle de la Cour d'Assises à Gap,  
local désigné pour la réunion du collège électoral du département des Hautes-  
Alpes convoqué en vertu du décret du 9 juillet 1929  
à l'effet d'élire un sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures, heure légale, et les électeurs ont  
été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les  
deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Eytand Charles (Saint-Bonnet), né le 14 septembre 1868  
M. Roustan Victor (Sainte-Colombe), né le 27 octobre 1869  
M. Blache Bernard (La Bâtie-Mauréal), né le 27 octobre 1902  
M. Turcan Joseph (La Bâtie-Vieille), né le 31 décembre 1901

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. Ernest Grimaud  
Cassette General (5<sup>e</sup> Bannet), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée  
par les lois des 9 décembre 1884, 1<sup>er</sup> février 1898, 31 mars 1914 et 30 décembre 1928;
- 2° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'orga-  
nisation du Sénat et les élections des sénateurs complétée par la loi du 7 juillet 1929;
- 3° Le règlement d'administration publique du 16 juin 1929, fixant le mode de  
payer l'indemnité de déplacement allouée aux électeurs sénatoriaux, ainsi  
qu'un exemplaire du tableau des distances;
- 4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;
- 5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
- 6° Le texte de la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté  
du vote ainsi que la sincérité des opérations électorales modifiée par la loi du 31 mars 1914;
- 7° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;
- 8° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé  
en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 9° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de  
l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en *trois* sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 <sup>re</sup> Section, de la lettre A	à la lettre D, N <sup>os</sup> 111	—	111	électeurs.
2 <sup>e</sup> Section,	— D, N <sup>os</sup> 112	— M, N <sup>os</sup> 222	—	111
3 <sup>e</sup> Section,	— M, N <sup>os</sup> 223	— Z incluse	—	111
4 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—
5 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—
6 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—
7 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—
8 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—
9 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—
10 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs (2) de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Si plusieurs candidats ou plusieurs listes sont en présence, il leur est permis de désigner respectivement les scrutateurs, lesquels doivent être répartis également autant que possible par chaque table de dépouillement. Dans ce cas, les noms des électeurs proposés sont remis au président une heure avant la clôture du scrutin pour que la liste des scrutateurs par section puisse être établie avant le début du dépouillement.

(3) Indiquer le nom et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 <sup>re</sup> SECTION . . . . .	} Président . . . . .	M. (3) Pascal Gilbert
		M. Yassot Charles
		M. Bros Aimé
		M. Bernard Adrien
2 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	} Scrutateurs . . . . .	M. Cuissiat Richard
		M. Barnaud Denis
		M. Orcieres Adrien
		M. Arriey Augustin
3 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	} Scrutateurs . . . . .	M. Aubin Jean
		M. Michel Arthur
		M. Faure Auguste
		M. Chate Louis
4 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	} Scrutateurs . . . . .	M. Roup Robert
		M. Laure Arnould
		M. Faure Louis
		M.
5 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	} Scrutateurs . . . . .	M.
		M.
		M.
		M.

	6 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	} <i>Président</i> . . . . .	M.
			} <i>Scrutateurs</i> . . . . .
	M.		
	M.		
	M.		
	7 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	} <i>Président</i> . . . . .	M.
			} <i>Scrutateurs</i> . . . . .
	M.		
	M.		
	M.		
	8 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	} <i>Président</i> . . . . .	M.
			} <i>Scrutateurs</i> . . . . .
	M.		
	M.		
	M.		
	9 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	} <i>Président</i> . . . . .	M.
			} <i>Scrutateurs</i> . . . . .
	M.		
	M.		
	M.		
	10 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	} <i>Président</i> . . . . .	M.
			} <i>Scrutateurs</i> . . . . .
	M.		
	M.		
	M.		

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de cin, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin, munie de deux serrures dissemblables, et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin ni enveloppe, il avait remis une des clés au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Chacun des électeurs, après avoir fait constater son identité, a pris lui-même une enveloppe. Sans quitter la salle du scrutin, il s'est rendu isolément dans la partie de la salle aménagée pour le soustraire aux regards et a mis son bulletin sous l'enveloppe; il a fait ensuite reconnaître au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe; le président l'a reconnu sans toucher l'enveloppe que l'électeur a introduite lui-même dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre<sup>(1)</sup>.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté,

(1) La constatation des votes pour les délégués ou les suppléants, les conseillers généraux et les conseillers d'arrondissement, doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis aux lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à douze heures, heure légale.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté : 1° les enveloppes et 2° les bulletins trouvés sans enveloppe, en comparant le nombre des enveloppes avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 <sup>re</sup> Section . . . . .	111	111	"	0	0
2 <sup>e</sup> Section . . . . .	111	111	"	0	0
3 <sup>e</sup> Section . . . . .	111	111	"	0	0
4 <sup>e</sup> Section . . . . .					
5 <sup>e</sup> Section . . . . .					
6 <sup>e</sup> Section . . . . .					
7 <sup>e</sup> Section . . . . .					
8 <sup>e</sup> Section . . . . .					
9 <sup>e</sup> Section . . . . .					
10 <sup>e</sup> Section . . . . .					
TOTAUX . . . . .	333	333	"	"	"

Les enveloppes contenues dans chaque boîte ont été ensuite remises aux bureaux de sections qui les avaient reçues; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé déplié à un autre scrutateur; celui-ci l'a lu à haute voix. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les enveloppes renfermant des bulletins blancs, les enveloppes sans bulletin, les enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, les enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître, les enveloppes non réglementaires, les enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur, les enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature, les enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature, ainsi que les enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents n'ont pas été comptés dans le résultat du dépouillement. Elles ont été réservées pour être soumises à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES complétées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS À									
					M. Joubert	M. Achard	M. Bois	M. P. Blanc	M.	M.	M.	M.	M.	
1 <sup>re</sup> Section . . . . .	111	0	111	71	38	1								
2 <sup>e</sup> Section . . . . .	111	0	111	68	43									
3 <sup>e</sup> Section . . . . .	111	0	111	52	56		1	1						
4 <sup>e</sup> Section . . . . .														
5 <sup>e</sup> Section . . . . .														
6 <sup>e</sup> Section . . . . .														
7 <sup>e</sup> Section . . . . .														
8 <sup>e</sup> Section . . . . .														
9 <sup>e</sup> Section . . . . .														
10 <sup>e</sup> Section . . . . .														
TOTAUX . . . . .				191	137	1	1	1						

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins et enveloppes au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins et enveloppes réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits . . . . .	333
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement . . . . .	333
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes . . . . .	333

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants<sup>(1)</sup> . . . . . 333

A DEDUIRE : Enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs<sup>(2)</sup> . . . . . 2

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés . . . . . 331

MAJORITÉ ABSOLUE<sup>(3)</sup> . . . . . 166

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1) :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. de Rolfsch. tel Maurice	Cent quatre vingt onze	191
M. Lambert François	Cent trente sept	137
M. Achard	Une	1
M. Bois	Une	1
M. Pottier	Une	1
M.		
Bulletins nuls (2).....	Deux	2

2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu. Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. Maurice de Rolfsch. tel ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue a été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Neant

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à quatorze heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de ~~un~~ sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à 12 heures.

Le Président,

*[Signature]*

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

*[Signatures]*

2<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à quatorze heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus <sup>(1)</sup>.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix-sept heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 <sup>re</sup> Section.....					
2 <sup>e</sup> Section.....					
3 <sup>e</sup> Section.....					
4 <sup>e</sup> Section.....					
5 <sup>e</sup> Section.....					
6 <sup>e</sup> Section.....					
7 <sup>e</sup> Section.....					
8 <sup>e</sup> Section.....					
9 <sup>e</sup> Section.....					
10 <sup>e</sup> Section.....					
TOTAUX.....					

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la déision du bur. au collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À														
					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.					
1 <sup>re</sup> Section . . . . .																			
2 <sup>e</sup> Section . . . . .																			
3 <sup>e</sup> Section . . . . .																			
4 <sup>e</sup> Section . . . . .																			
5 <sup>e</sup> Section . . . . .																			
6 <sup>e</sup> Section . . . . .																			
7 <sup>e</sup> Section . . . . .																			
8 <sup>e</sup> Section . . . . .																			
9 <sup>e</sup> Section . . . . .																			
10 <sup>e</sup> Section . . . . .																			
TOTAUX . . . . .																			

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits . . . . .

Nombre de votants constaté par les feuilles d'emargement . . . . .

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes . . . . .

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants <sup>(1)</sup> . . . . .

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents, enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs <sup>(2)</sup> . . . . .

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés . . . . .

MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup> . . . . .

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs bulletins, les secondes avec leurs enveloppes.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. (3) ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.*

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à dix-neuf heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

*Le Président,*

*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

3<sup>E</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à dix-neuf heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus (1).

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à vingt-deux heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 <sup>re</sup> Section .....					
2 <sup>e</sup> Section .....					
3 <sup>e</sup> Section .....					
4 <sup>e</sup> Section .....					
5 <sup>e</sup> Section .....					
6 <sup>e</sup> Section .....					
7 <sup>e</sup> Section .....					
8 <sup>e</sup> Section .....					
9 <sup>e</sup> Section .....					
10 <sup>e</sup> Section .....					
TOTAUX .....					

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BILLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES complètes dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À															
					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.						
1 <sup>re</sup> Section . . . . .																				
2 <sup>e</sup> Section. . . . .																				
3 <sup>e</sup> Section. . . . .																				
4 <sup>e</sup> Section. . . . .																				
5 <sup>e</sup> Section. . . . .																				
6 <sup>e</sup> Section. . . . .																				
7 <sup>e</sup> Section. . . . .																				
8 <sup>e</sup> Section. . . . .																				
9 <sup>e</sup> Section. . . . .																				
10 <sup>e</sup> Section. . . . .																				
TOTAUX. . . . .																				

*Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins  
et enveloppes réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits . . . . .  
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements. . . . .  
 Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes. . . . .

Ont obtenu <sup>(1)</sup> :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls <sup>(2)</sup> . . . . .		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M <sup>(3)</sup>  
 ayant obtenu la pluralité des voix                      été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.*

~~Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.~~

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à 12 heures, heure légale, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 3 à 5 inclus, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s 6 à 8 inclus, les feuilles de pointage;

Sous les n°s 9 et 10, les enveloppes et bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

- Bulletins trouvés sans enveloppe. . . . .
- Enveloppes renfermant des bulletins blancs. . . . .
- Enveloppes sans bulletin. . . . .
- Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante. . . . .
- Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître. . . . .
- Enveloppes non réglementaires. . . . .
- Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur. . . . .
- Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature. . . . .
- Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature. . . . .
- Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents. . . . .
- Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs. . . . .

2

2

Enfin, sous les n°s " à " , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

*L. Amour*

*[Signature]*

*[Signatures]*

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,  
DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plu-ieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Briançon.</i>					
<i>Canton d'Aiguilles</i>					
<i>Abriès</i>	<i>Philipon Antoine</i>	<i>accepté</i>	<i>Foudier Chaffrey</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Bourcier Pierre</i>	<i>id</i>			
<i>Aiguilles</i>	<i>Aubaud Auguste</i>	<i>id</i>	<i>Jouve Jean</i>	<i>id</i>	
	<i>Bourcier Jean</i>	<i>id</i>			
<i>Arvioux</i>	<i>Simond Charles</i>	<i>id</i>	<i>Eymaz Jean Baptiste</i>	<i>id</i>	
	<i>Halbert Barthélemy</i>	<i>id</i>			
<i>Château Ville Vieille</i>	<i>Puy Joseph Maire</i>	<i>id</i>	<i>Chaurand Eugène</i>	<i>id</i>	
	<i>Meyer Alfred Maire</i>	<i>id</i>			
<i>Molines en Queyras</i>	<i>Brunet Pierre Maire</i>	<i>id</i>	<i>Garcin Victor</i>	<i>id</i>	
	<i>Roux Jacques Maire</i>	<i>id</i>			
<i>Ristolas</i>	<i>Gérard Alexandre Maire</i>	<i>id</i>	<i>Blanc Joseph</i>	<i>id</i>	
<i>St Veran</i>	<i>Tornaud Antoine Maire</i>	<i>id</i>	<i>Esnel Jean Villar</i>	<i>id</i>	
	<i>Esnel Jean (Châtelet) Maire</i>	<i>id</i>			
<i>Canton de St-Argentière</i>					
<i>Argentière (L')</i>	<i>Blein Désiré</i>	<i>accepté</i>	<i>Soulière Joseph</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Blein Ernest</i>	<i>id</i>			
	<i>Saure Pierre Eglise</i>	<i>id</i>			
<i>Belvaux</i>	<i>Gérard Joseph</i>	<i>id</i>	<i>Saure Barthélemy</i>	<i>id</i>	
	<i>Rolland Jean Claude</i>	<i>id</i>			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Cury S <sup>t</sup> Vincent	Alphand Joseph	accepté	Lagier Antoine	accepté	
Roche de Rame (La)	Léotaud Jacques Elie	i	Gaudin Alexandre	i	
S <sup>t</sup> Martin de Queyrières	Combal Modeste	i	Bous Auguste	i	
Tallouise	Jouve Séraphin	i	de Bardonnèche Marius	i	
Vigneaux (Les)	Mathieu Léon	i	Albert Léon	i	
Briançon	Canton de Briançon				
	Roux Joseph	accepté	Chabas Louis Auguste	accepté	
	Queyraud Antoine	i	Buffaumène Jean Marie	i	
	Buzi Jacques Antoine	i			
	Roul Emile Joseph	i			
	Tial Jean Marie	i			
	Carlhian Xavier	i			
	Bous Joseph	i			
	Wortier Charles Ant <sup>ne</sup>	i			
	Blanchard Louis	i			
Cersières	Jouve Justin	i	Eauve Jignoux François	i	
Montgenèvre	Merle Auguste	i	Merle Emile Eugène	i	
Vérache	Salle Zéphirin	i	Chalmas Maximin	i	
Cury S <sup>t</sup> André	Eane Sébastien	i			
	Bernard Julien	f	Barneoud Laurent	f	élection de Bernard après annule 2/8 1929 - Barneoud Laurent élu le 13 avril -
	Hermitte Félix	f			

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Puy St Pierre	Martin Joseph <sup>un</sup>	accepté	Bérard Vincent	accepté	
	Gonnet Julien <sup>adj</sup>	is			
Nal des Prés	Fallier Félix	is	Bérard Pierre	is	
Millard St Ramonac	Brunet Barthélemy <sup>Maire</sup>	is	Sime Jean B <sup>te</sup> Justave	is	
	Colomban Marcel <sup>adj</sup>	is			
	canton	de	La Grave		
Grave (La)	Michel Constant	accepté	Clot Théophile	accepté	
	Juge Alexis	is			
Millar d'Arène	Saure Antoine	is	Rausset Jean	is	
	canton	de	Guillestre		
Ceilac	Carle Antoine <sup>Maire</sup>	accepté	Favier Claude	accepté	
Champcella	Jouffret Victor	is	Chambon Jacques	is	
Eyglisiers	Comier Auguste <sup>Maire</sup>	is	Mauvel Joseph (Cros)	is	
	Brun Victor	is			
Freissinières	Anthonard Albert	is	Orie Jean	is	Élection Inter. Diplo- mulaire le 22 oct 1924 - Maire Joseph - Laclau le 22 oct 1924.
	Imbert Joseph	is			
Guillestre	Éié David	is	Robert Emile	is	
	Calluel Mathieu	is			
Montdauphin	Borel Clavis	is	Frezet Joseph	is	
Réotier	Brun Jules Amable	is	Isard Étienne	is	
Risoul	Mauvel Joseph	is	Albrand Jean Louis	is	
	Esmeu Jacques	is			
St Clément	Roux Pierre <sup>Maire</sup>	is	Moulin François <sup>adj</sup>	is	
	Isnard Louis	is			
St Crépin	Albert Auguste	is	Comier Jules	is	
	Gérard Joseph	is			
Nars	Boulet André <sup>Maire</sup>	is	Bonnabel Antoine	is	
	Risoul Simon	is			

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>canton de Monétier les Bains</u>					
Monétier les Bains	Bellet Edouard	accepté	Callier Jean	accepté	
	Gaillard Jules	id			
	Montard Xavier	id			
S <sup>t</sup> Chaffrey	Quidon Antoine <small>maire</small>	id	Sauve Arthur	id	
	Blanchard Joseph	id			
Salle (la)	Laurin Auguste <small>maire</small>	id	Reythieu Joseph	id	
	Raby Emile	id			
<u>Arrondissement de Gap.</u>					
<u>Canton d'Aspres sur Buëch</u>					
Asquièlles	Bertrand Albert	accepté	Quérin Augustin	f	
Aspremont	Tre Casimir	f	Tre Gabriel	f	
Aspres sur Buëch	Colombani Eugène	f	Soreil Joseph	f	
	Reybaud Joseph	f			
Beaume (la)	Bareilly Félix	f	Beaux Auguste	f	
Haute Beaume (la)	Bruon Auguste	f	Eymery Paul	f	
Éaurie (la)	Marin Zoël Auguste <small>maire</small>	f	Basset Solidor	f	
Monthran	Oddou Joseph Marius	f	Oddou Louis Ernest	f	
S <sup>t</sup> Julien en Beauchêne	Maron Louis	f	Court Jean	f	
S <sup>t</sup> Pierre d'Argenceon	Davin Joseph	f	Gormier Victor	f	
<u>Canton de Barillonnette</u>					
Barillonnette	<del>Pascal Constant</del> Davin Joseph	accepté	Grand Pierre Gormier Victor	f	
Esparon	<del>Michel Joseph</del> <del>Jean Constant</del>	f	<del>Ally Pierre</del> Gardou Pierre	f	
Sitrolles	<del>Moanet Louis</del> Michel	f	<del>Ally Pierre</del> Ally Pierre	f	

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Canton de La Bâtie Neuve</u>					
Avançon	Arney Augustin Michel Martin	accepté f	Borel Georges	accepté	
Bâtie Neuve (Ga)	Mégy Joseph, maire Berthod Joseph, adjoint	f f	Gay-Para Edouard	f	
Bâtie Vieille (Ga)	Curran Joseph	f	Bousseranc Joseph	f	Protestation contre les opérations. du 21 juillet
Montgardin	Guieu Elie, maire	f	Richard Jules	f	
Ramband	Oreiere Adrien	f	Discal Auguste	f	
Rochette (Ga)	Servel Adrien	f	Giraudon Vidal	f	
St Etienne de laus	Aubin Jean, maire	f	Ramband Charles	f	
Nalserres	Chabe Louis	f	Dorain Vité	f	
<u>Canton de Charges</u>					
Brieziers	Hubaud Jules	accepté	Champsain Albert	f	
Charges	Ernaud Joseph Rolland Justin	f f	Leydet Gilles	f	
Espinasses	Mandrieh Lucien	f	Marguillan Eugène	f	
Prunières	Michellon Louis	f	Farmand Ludovic	f	
Remollon	Bally Elie, maire Isard Edouard	f f	Farmand Lucien	f	
Rochebrune	Allard Louis, maire	f	Messe Gustave, adjoint	f	
Rousset	Arnaud Elie	f	Bougegne Ernest	f	
Théus	Boudouard Fernand	f	Bernard Joseph	f	
<u>Canton d'Embrun</u>					
Baratier	Blanc Fernand, maire	f	Paris Auguste, adjoint	f	
Châteauroux	Gary Charles Cathelin François	f f	Journé Auguste	f	
Crévaux	Roman Jean, maire	f	Sauve Jb Louis	f	

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Grottes (Les)	Robert Antoine Muis Gendre Alexandre	accepté f	Albrand Edouard	accepté	Bachelin Gendre Reffard - Annulé Lest - f - Gendre Alexandre - refusé le 11 Mars
Embrun	Bouchet Louis Armoise Vincent Marseille Jacques Maurel Honoré Maillet Louis Bernard Adrien	f f f f f f	Manuel Désiré Allard Joseph	f f	
Orces (Les)	Jascal Gilbert Muis Bris Augustin adjoint	f f	Blanc Emile	f	
St-André d'Embrun	Isnard Paul Garnier Jules	f f	Journé Jean	f	
St-Sauveur	Bertrand Jérémie Imbert Jean	f f	Pascal André	f	
Canton de Gap.					
Freissinouse (La)	Serres Casimir	f	Brutinel Henri	f	
Gap.	Muret Auguste Muis Basset Emmanuel adj Cuvrat Richard - adj Arthaud Adolphe - adj Merle Paul - adj Rougnon Grégoire C.M. Dubertin Léon C.M. Cassan Auguste C.M. Marcellin Hubert C.M.	f f f f f f f f	Comte Louis C.M. Fauré Louis C.M.	f f	
Manteyer	Reynard Daniel Muis	f	Gontard Edouard	f	

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Pelleautier	Virdier Comand	accepté	Querpel Louis	accepté	
Rabou	Orcière Severin	f	Guy Philippe	f	
Roche des arnauds (La)	Terres Louis	f	Coindre Albert	f	
	Orcière Martin	f			
Romette	Aubert Louis	f	Guillard Adrien	f	
Enquien	Roman Alphonse	accepté	Félicie Antoinette	f	
Laragne	Roybaud Alphonse	f	Dousin Etienne	f	
	Lieutier Emile adj.	f			
Lazer	Riehier Louis	f	Riehier Aristide	f	
Monétier allémont	Rome Casimir	f	Audibert Louis adj.	f	
Montéglin	Guillaume Jean unie	f	Truphème Abel adj.	f	
Poët (Le)	Corriard Théophile	f	Viguer Césarion	f	
Uzave	Honorat Emile unie	f	Pascal Martin	f	
	Isnard Lucien ex.	f			
Vantaron	Monges André	f	Aubert-Adrien	f	
	Guillaume Victor	f			
Canton d'Orcières					
Champolem	Barnard Jean unie	accepté	Pourroy Jean	f	
	Iscoillier Joseph	f			
Orcières	Oye Polisson <sup>Camille</sup> <sup>à joint</sup>	f	Bertrand Fernand	f	
	Chevallier Henri <sup>CM.</sup>	f			
St-Jean St-Nicolas	Dusserre Prosper <sup>adj.</sup>	f	Bertrand Fernand	f	
	Saint Lucien	f			
Canton d'Orpierre					
Etoile	Drun François	accepté	Jamuel Joseph	f	
La Grand	Salle Louis unie	f	Barniaudy Ferdinand <sup>adj.</sup>	f	
Nottege et Bénévent	Blanc Lucien unie	f	Raval Jules	f	

Décret Election  
arrêté le 21-7-  
Salle et Barniaudy  
selon le Manuel

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Ospierre	Charvillat Jean	accepté	Deléquin Ernest	accepté	
	Plat Paul	f			
St Colombe	Roustan Victor	f	Caillat Léon	f	
St Cyrin	Arthaud Samuel	f	Allier Louis	f	
Salers	Trinquier Alphonse	f	Arnaud Gustave	f	
Tresleigne	Pralong François	f	James Jules	f	
	Canton de Libiers.				
Antonaves	Mourad Théophile	f	Teruchel Léon	f	
Barret le Bas	Serrier Florentin	f	Chavoix Félix	f	
Barret le Haut	Jouze Louis	f	Bernard Gabriel	f	
Châteaufort de Chabrè	Mouillet Félix	f	<del>Francini André</del> <del>Francini Louis</del>	f	Dotation pour Mouillet Reptée A. d'après
Courves	Michel Gustave	f	Courcier Maurice	f	
Pomet	Mouillet Paul Marie	f	Teruchel Charles	f	
Libiers	Daumas François	f	Deléquin François	f	
	Mouillet Léon	f			
St Pierre avoy	Michel Emile	f	Bernard Joseph	f	
Sarlerans	Monge Marin	f	Aubert Fernand	f	
	Canton de Rosans.				
Bruis	Girousse Joseph	f	Gauthier Paul	f	
Chanouse	Depere Jean	f	Roux Désiré	f	
Montjay	Drum Jacques	f	Jouze Vito	f	
Moydant	Jouze Armand	f	Charrier Eugène	f	
Rubinet	Roux Joseph	f	Arnaud <del>Armand</del>	f	
Rosans	Armand <sup>Marie</sup> Jules	f	Bertrand <sup>ajouté</sup> Alvide	f	
	Pinet Auguste	f			
St André de Rosans	Roman Octavien	f	Dysseric Emile	f	
St Marie	Joubert <sup>Marie</sup> Alfred	f	Corréard Cyrille	f	

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Sorbiers	Mourre Eugène	accepté	Chabal Joseph	accepté	
	Canton de St. Bonnet.				
Arceelle	Astier Eugène, méu.	accepté	Marillacchaud	accepté	
	Tournier Joseph	accepté			
Bénévent et Pertilla	Robin orésine	f	Riondet Léon	f	
Buisard	Rambaud Joseph	f	Jausaud Jean	f	
Chabottes	Bonnet Pierre, méu.	f	Fauré arnaud	f	
	Mourre Joseph	f			
Chabotnommes	Escallier Pierre	f	Davin arnaud	f	
Costes (Les)	Blanchard Gaillard Albert méu.	f	Nouguerauguste, adj.	f	
Larc-en-champsaun (Le)	Ferrero Mathieu	f	Blache Félix	f	
Forest St. Julien	Borel Jean méu.	f	Chabal Denis, adj.	f	
Infournas (Les)	Dissier Joseph méu.	f	Allec Joseph, adj.	f	
Lorge	Martin Léon	f	Morymer Pierre	f	
Molins-en-champsaun	Allec Calixte	f	Villason Vincent	f	
Moitte (La)	Pascal Paul, adjoint	f	Maubert Armand, adj.	f	
Noyer (Le)	Beaume Alphonse	f	Boel Jean	f	
	Gautier Léopold	f			
Poligny	Roussel Léon	f	Blache Jean	f	
	Boyer Joseph	f			
St. Bonnet	Eyrand Charles	f	Moitte Pierre	f	
	Villason François	f			
	Danmark subc.	f			
St. Eusèbe	Blanchard Emile méu.	f	Morymer Joseph	f	
	Manuel Thé, adjoint	f			
St. Julien-en-champsaun	Blanc Joseph méu.	f	Dissier Jean	f	

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<del>St-Laurent du Cros</del>	Nieux Henri	accepté	Expitaller Emoris	accepté	
	Andréoud André	f			
St-Léger	Brochier Arthur	f	Jean-Louis Joseph	f	
St-Nicolas Châtel	Allemand Jean-Martin	f	Rambaud Pierre Edouard	f	
Canton de St-Etienne-en-Devoleuy					
Agnières	Laurens Ernest	accepté	Serres Jacques	f	
Cluse (La)	Astrieud Camille	f	Sarrasin Auguste	f	
St-Désir	Abrard Josephin	e	Marchand Sébastien	f	Déféré, opération approuvée. Désigné par suppléants restés le 11 Mars
	Châtel Henri	f			
St-Etienne-en-Devoleuy	Serres Elie	e	Serres Laurent	f	
	Aurouze Elie	f			
Canton de St-Bernin					
Aspres les Corps	Pellissier Octavien	accepté	Santain Léonard	f	
Chaufreyer	Boithedemy Alfred	f	Doris Pierre	f	
	Bertrand Arthur	f			
Clémence d'Antel	Armond Esprit	f	Payeron Albin	f	
Gleizil (Le)	Tourdon Francis	f	Sauva Jean	f	
Guillaume Lapouse	Mathieu Vincent	f	Bellon Joseph	f	
St-Firmin	Valentin Joachim	e	Pellissier Albert	f	
	Blache Pierre	f			
St-Jacques	Loubet Joseph	f	Gebin Bernard	f	
St-Maurice	Garcin Auguste	f	Tempier Emilion	f	
Villard Loubière	Perrin Alphonse	f	Armand Joseph	f	
Canton de Savines					
Puy St-Luce	Proux Jean	accepté	Constans Gustave	f	
Puy-Samères	Bouchet Joseph	f	Blanchin André	f	

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Beaillon	Seyron Jérôme, maire	accepté	Marsalle H. Laurent	accepté	
	Marsalle Marius, adj.	f			
St Apollinaire	Guisse Jean Joseph, maire	f	Valetoux François, adj.	f	
Sauzet (L.)	Gard Eugène, maire	f	Chabot Albert	f	
Sarvins	Paré Edouard, maire	f	Vernet Casimir	f	
	Ferrière Joseph	f			
	Canton de Serres				
St Julien (L.)	Blache Bernard	accepté	Eugier Joseph	f	
Bersac (L.)	Issard Ernest, maire	f	Lombard Gabriel, adj.	f	
Epine (L.)	Denizot Gabriel	f	Liantier Ernest, adj.	f	
	Lourenas Joffroy	f			
Mecrieil	Reynaud Joseph, maire	f	Charrel Auguste, adj.	f	
Montclus	Lombard Achille	f	Reynaud Adrien	f	
Mahmerin	Chagnard Cyrille	f	Dysserie Léon	f	
Montrod	Reynaud Armand	f	Barnaudy Emmanuel	f	
Pierre (L.)	Depeyre Oline	f	Sarlety Ernest	f	
St Genis	Barnaudy Albert	f	Girard Edik	f	
Sabournon	Lombard Emile	f	Archier Louis	f	
Serres	Cros Auguste	f	Masot-Félix	f	
	Moulin Joseph	f			
Sigatier	Masot Charles	f	Boyer Marcel	f	
	Canton de Vallard				
Châtisseries	Faure Emile	accepté	Volentz Rhi	f	
Éouilhouse	Passin Octave	f	Faure Cyrille	f	
Marjayes	Arthaud Joseph	f	Arthaud Victor	f	
Cardier et Taberna	Faure Auguste	f	Monnier Joseph	f	
Lethet	Fernand Jacques	f	Droumery Valentin	f	

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Neffes	Queryel Henri	accepté	Fauver Pierre	accepté	
Salle (La)	Barnaud Denis maire	f	Saumier Cosime	f	
	Fauré Louis - adjoint	f			
Sigoyer	Odhou Joseph	f	Bomardel Marius	f	
	Carvin Sabin	f			
Tallard	Magallon Jean	f	Boudoin Emile	f	
	Berlin Léon	f			
Canton de Vaynes					
Chabestan	Gaillard Denis	accepté	Palat Marius	f	
Châteauneuf d'Azé	Tourtet Auguste	f	Carvin Ernest	f	
Surmeyer	Martin Denise, maire	f	Michel Cyrille	f	
Montmaur	Achard Jacques, maire	f	Serre Marius	f	
	Bouverot Joseph	f			
Azé	Blanc Eugène	f	Bermond Pierre	f	
S'Auban d'Azé	André Auguste	f	Arnand Alban	f	
Suré (Le)	André Léon	f	Reynaud Edouard	f	
Vaynes	Aubin François	f	Dousselin Louis	f	
	Charstan Hippolyte	f	Morgan Louis	f	
	Collepin Eugène	f			
	Roux Jacques	f			
	Muret Joseph	f			
	Philip J <sup>h</sup> Auguste	f			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A

*Q. J. P.*, le 29 juillet 1929.  
*[Signature]*

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants, qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1	Abel Louis	Conseiller général		
2	Abrard, Seraphin	délégué de la C <sup>m</sup> de S. Desdier	Marchant Sylvain	
3	Achard, Jacques	délégué de la C <sup>m</sup> de Moutmaur	Serre Marin	
4	Albert Auguste	délégué de la C <sup>m</sup> de St-Crispin	Commer Jules	
5	Albert Barthélemy	délégué de la C <sup>m</sup> de S. Omerveze	Eymard Jean Baptiste	
6	Allard Louis	délégué de la C <sup>m</sup> de Rochebrune	Masse Gustave	
7	Aller Colas	délégué de la C <sup>m</sup> de Bagnols-en-Champagnon	Villoiron Vincent	
8	Allemand Jean	délégué de la C <sup>m</sup> de St-Michel-de-Chautol	Rambaud Pierre	
9	Allemand Lucien	Conseiller d'arrondissement de S. Firmin		
10	Alley Alexis	Conseiller d'arrondissement de L'Argentière		
11	Alphard Jean Etienne	délégué de la C <sup>m</sup> de Vallouise	Dardonnèche (Marissol)	
12	Alphard Joseph	délégué de la C <sup>m</sup> de Dup. Vincent	Lagier Antoine	
13	André Auguste	délégué de la C <sup>m</sup> de S. Auban d'ore	Arnaud Alban	
14	André Léon	délégué de la C <sup>m</sup> de Saix	Reynaud Edouard	
15	Anthouard Albert	délégué de la C <sup>m</sup> de Trévisson	Orcier Jean	
16	Ariey Augustin	délégué de la C <sup>m</sup> d'Evanson	Borel Georges	
17	Armand Esprit	délégué de la C <sup>m</sup> de Demenece	Payan albin	
18	Armand Jules	délégué de la C <sup>m</sup> de Rosans d'Amble	Berkand Alexis	
19	Arnaud Antoine	délégué de la C <sup>m</sup> de St-Véran	Imel Jean Viller	
20	Arnaud Etienne	délégué de la C <sup>m</sup> de Rousset	Bourgoyne Emest	
21	Arnoux Vincent	délégué de la C <sup>m</sup> d'Embrun	Chamille Dénis Allard Joseph	
22	Arthaud Joseph	délégué de la C <sup>m</sup> de Sarjayes	Arthaud Velin	
23	Arthaud Rodolphe	délégué de la C <sup>m</sup> de Gap	Comte Louis Fame Louis	
24	Arthaud Saverus	délégué de la C <sup>m</sup> de St-Léger	Alhier Louis	
25	Asier Eugène	délégué de la C <sup>m</sup> d'Amelle	Marillac Charles	
26	Astrieux Camille	délégué de la C <sup>m</sup> de La Cluse	Sarrasin Auguste	
27	Aubaud Auguste	délégué de la C <sup>m</sup> d'Aiguilles	Jouze Jean	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
28	Aubert Louis	délégué de la C <sup>m</sup> de Romette	Gaillard adrien	
29	Aubin François	délégué de la C <sup>m</sup> de Vorges	Dousselin Louis Morgan Louis	
30	Aubin Jean	délégué de la C <sup>m</sup> de S <sup>t</sup> Etienne - de Lais.	Rambaud Charles	
31	Audeoud André	délégué de la C <sup>m</sup> de Laurent du Cros	Spitelli François Auguste	
32	Aurousse Étienne	délégué de la C <sup>m</sup> de S <sup>t</sup> Etienne - en Dordogne	Serres Laurent	
33	Balby Étienne	délégué de la C <sup>m</sup> de Romellon	Farnaud Lucien	
34	Barbry Félix	délégué de la C <sup>m</sup> de la Beaume	Beau Auguste	
35	Barneaud Denis	délégué de la C <sup>m</sup> de La Saulce	Sannier Casimir	
36	Barriaud Albert	délégué de la C <sup>m</sup> de St Genis	Girard Fidèle	
37	Barthélemy Alfred	délégué de la C <sup>m</sup> de Chauffayer	Doris Pierre	
38	Basit Emmanuel	délégué de la C <sup>m</sup> de Cap	Comte Louis Fauré Louis	
39	Beaume Alphonse	délégué de la C <sup>m</sup> de Noye	Piel Jean	
40	Bellet Édouard	délégué de la C <sup>m</sup> de Monétier les Bains	Callier Jean	
41	Bellon Auguste	Conseiller général de St Etienne		
42	Bermond Julien	délégué de la C <sup>m</sup> de Tuffandré	Berneaud Laurent	
43	Bernard Adrien	délégué de la C <sup>m</sup> d'Imbrun	Magnus Désiré Allard Joseph	
44	Bernard Auguste	Conseiller d'arrondissement de Serres		
45	Bernard Pierre	délégué de la C <sup>m</sup> de Champclém	Pourroy Jean	
46	Bertrand Albert	délégué de la C <sup>m</sup> d'Agnielles	Quérin Augustin	
47	Bertrand Arthur	délégué de la C <sup>m</sup> de Chauffayer	Doris Pierre	
48	Bertrand Jérémie	délégué de la C <sup>m</sup> de St Sauveur	Pascal André	
49	Bertrand Joseph	délégué de la C <sup>m</sup> de la Bâtie Naine	Gay-Para Étienne	
50	Blache Bernard	délégué de la C <sup>m</sup> de la Bâtie - Monsalieu	Fugère Joseph	
51	Blache Pierre	délégué de la C <sup>m</sup> de S <sup>t</sup> Firmin	Pellissier Albert	
52	Blanc Casimir	délégué de la C <sup>m</sup> de Barckier	Paris Auguste	
53	Blanc Eugène	délégué de la C <sup>m</sup> de Oze	Bermond Pierre	
54	Blanc Joseph	délégué de la C <sup>m</sup> de S <sup>t</sup> Julien - en - Champroux	Dordier Jean	
55	Blanc Lucien	délégué de la C <sup>m</sup> de Noye - Benevent	Ravel Jules	
56	Blanchard Gaillard Albert	délégué de la C <sup>m</sup> de Les Costes	Nouguier Auguste	
57	Blanchard Emile	délégué de la C <sup>m</sup> de S <sup>t</sup> Eusèbe	Moyrier Joseph	
58	Blain Ernest	délégué de la C <sup>m</sup> de Carignat	Boulière Joseph	
59	Blanchard Eugène	Conseiller d'arrondissement de St. Bains. à St Ruffey		
60	Blanchard Joseph	délégué de la C <sup>m</sup> de S <sup>t</sup> - Chauffayer	Fauré Arthur	
61	Blanchard Louis	délégué de la C <sup>m</sup> de St. Bains	Chabas Louis Auguste Duffaumière Jean Marie	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
62	Blein Dixie	délégué de la C <sup>m</sup> de Carquebut	Soutine Joseph	
63	Bois Benjamin	Conseiller général de la Grosse		
64	Bomet Dine	délégué de la C <sup>m</sup> de Chabot	Fauré arnoux	
65	Bouffé Sylvié	Conseiller général de Rosens		
66	Bonneffoua Joseph	Conseiller d'arrondissement de Briancourt et Bricqueville		
67	Borel Louis	délégué de la C <sup>m</sup> de Montcauphin	Friquet Joseph	
68	Borel Jean	délégué de la C <sup>m</sup> de Brest-d. Julien	Chabot-Dixie	
69	Bouchet Louis	délégué de la C <sup>m</sup> d'Embun	Mauviel Dixie Vallard Joseph	
70	Boudouard Tenir	délégué de la C <sup>m</sup> de Thieu	Bernard Joseph	
71	Boulot André	délégué de la C <sup>m</sup> de Vars	Domabel Antoine	
72	Bourcier Jean	délégué de la C <sup>m</sup> d'Acquelles	Jouze Jean	
73	Bouvier Paul	délégué de la C <sup>m</sup> d'Abriès	Dymar de Baptiste	
74	Bouvier Joseph	délégué de la C <sup>m</sup> de Montman	Serre Marin	
75	Boyer Joseph	délégué de la C <sup>m</sup> de Poligny	Blache Jean	
76	Bres Augustin, adj.	délégué de la C <sup>m</sup> de Les Orres	Blanc Emile	
77	Brochier Arthaud	délégué de la C <sup>m</sup> de Séger	Jemschne Joseph	
78	Brun Auguste	délégué de la C <sup>m</sup> de la Haute- Beaume	Eymery Paul	
79	Brun François	délégué de la C <sup>m</sup> de Mont	Samuel Joseph	
80	Brun Jacques	délégué de la C <sup>m</sup> de Montjay	Jouze Victor	
81	Brun Jean Amable	délégué de la C <sup>m</sup> de Révier	Board Etienne	
82	Brun Louis	Conseiller général de Montin les Bains à Montin les Bains		
83	Brun Victor	délégué de la C <sup>m</sup> de Duffiers	Mauviel Joseph (Cros)	
84	Brunet Barthélemy	délégué de la C <sup>m</sup> de Villard de Panerac	Fine de Byle Justine	
85	Bruet Pierre	délégué de la C <sup>m</sup> de Grolins en Grolins	Garein Victor	
86	Busi Jacques Antoine	délégué de la C <sup>m</sup> de Bains	Chabas Louis Auguste Buffaunere Jean Marie	
87	Carle Antoine	délégué de la C <sup>m</sup> de Cillac	Fardet Claude	
88	Carlier Louis	délégué de la C <sup>m</sup> de Briencourt	Chabas Louis Auguste Buffaunere Jean Marie	
89	Cassar Auguste	délégué de la C <sup>m</sup> de Gape	Comte Louis Famestous	
90	Catier Alphonse	Conseiller général de Savins et Savins		
91	Chabre Louis	délégué de la C <sup>m</sup> de Valserres	Davin Victor	
92	Chaillet Flavien	délégué de la C <sup>m</sup> de S. Didier	Marchand Sylvain	
93	Chagnard Cyrille	délégué de la C <sup>m</sup> de Kastmorin	Eypérie Léon	
94	Chastan Hippolyte	délégué de la C <sup>m</sup> de Vaynes	Dousselin Louis Morgan Louis	
95	Chastel Elise	Conseiller général de Opière et Opière		

3-366-1925. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
96	Chevallier Henri	Délégué de la C <sup>m</sup> d'Ornières	Bertrand Léon	
97	Colombani Eugène	Délégué de la C <sup>m</sup> d'Espres-saint-Prut	Soreil Joseph	
98	Combal Modeste	Délégué de la C <sup>m</sup> de Roche-de-Rand	Jardin Alexandre	
99	Comier Auguste	Délégué de la C <sup>m</sup> d'Espres	Maunel Jean (C <sup>ris</sup> )	
100	Colomban Marcel	Délégué de la C <sup>m</sup> de Villard-Saint-Danegon	Fine J. B. - Gustave.	
101	Correard Théophile	Délégué de la C <sup>m</sup> de Vail-	Viquier Césarion.	
102	Cuisiat Richard	Délégué de la C <sup>m</sup> de Sep	Comte Louis Fauve Louis	
103	Dastherigne Léon	Conseiller d'arrondissement de Vignas		
104	Daumes François	Délégué de la C <sup>m</sup> de Sabriers	Pellequin François	
105	Dammart Jean	Délégué de la C <sup>m</sup> de St-Bonnet	Motte Florens	
106	Dauvelle Mathieu	Conseiller d'arrondissement de Languissac		
107	Davin Joseph	Délégué de la C <sup>m</sup> de St-Nicolas d'Argentan	Garnier Victor	
108	Dauzot Gabriel	Délégué de la C <sup>m</sup> de L'Épine	Léautier Ernest	
109	Depoyre Aimé	Délégué de la C <sup>m</sup> de la Diane	Baréty Ernest.	
110	Depoyre Jean	Délégué de la C <sup>m</sup> de Chanouse	Boux Désiré	
111	Dexier Fernand	Délégué de la C <sup>m</sup> de Valcaumont	Querpe Louis	
112	Dossier Joseph	Délégué de la C <sup>m</sup> de Impurmas	Allec Joseph Léon	
113	Domény Jean Baptiste	Conseiller d'arrondissement de Guillaumont		
114	Dryer Dorville	Conseiller d'arrondissement de Guillaumont		
115	Dye-Vallin Camille	Délégué de la C <sup>m</sup> d'Ornières	Bertrand Léon	
116	Duberton Léon	Délégué de la C <sup>m</sup> de Sep	Comte Louis Fauve Louis	
117	Dussort-Bouton Joseph	Délégué de la C <sup>m</sup> de St-Jean d'Armes	Reymond Léon.	
118	Escalle Hippolyte	Conseiller général de Brissac		
119	Escallier Joseph	Conseiller général de la Côte		
120	Escallier Joseph	Délégué de la C <sup>m</sup> de Champoléon	Pourroy Jean	
121	Escallier Pierre	Délégué de la C <sup>m</sup> de Chabottomes	Davin Arnoux	
122	Emieu Jaquet	Délégué de la C <sup>m</sup> de Risoul	Albrand Jean Louis	
123	Estienne Barthélemy	Délégué de la C <sup>m</sup> de Vigneaux	Boulière Joseph	
124	Estienne Léon	Délégué de la C <sup>m</sup> de Vallrouise	Bardonnèche (Marius de)	
125	Eyméoud Pierre	Conseiller d'arrondissement d'Aiguilles		
126	Eyraud Charles	Délégué de la C <sup>m</sup> de St-Bonnet	Motte Florens	
127	Eyraud Joseph	Délégué de la C <sup>m</sup> de Arques	Leydet Sidis	
128	Faronant Jacques	Délégué de la C <sup>m</sup> de Lethet	Droumenq Valentin	
129	Faucy Emile	Délégué de la C <sup>m</sup> de Châteauneuf	Valenty Die	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
130	Faure Antoine	Délégué de la C <sup>te</sup> de Villar d'Arène	Rousset Jean	
131	Faure Auguste	Délégué de la C <sup>te</sup> de Lardier et Valera	Tomius Joseph	
132	Faure Lucien	Délégué de la C <sup>te</sup> de St Jean & Nicolas	Reynaud Léon	
133	Faure Louis	Délégué de la C <sup>te</sup> de La Saulce	Jannin Casimir	
134	Faure Fernand	Délégué de la C <sup>te</sup> de l'Argentine	Soulier Joseph	
135	Fautin Julien	Conseiller général de l'arrondissement d'Orizès		
136	Fournier Melchior	Délégué de la C <sup>te</sup> de La Fare au Champagnon	Blache Félix	
137	Fournier Florentin	Délégué de la C <sup>te</sup> de Prunet-le-Das	Chavoin Félix	
138	Fie Casimir	Délégué de la C <sup>te</sup> de Espérou	Fie Gabriel	
139	Fie David	Délégué de la C <sup>te</sup> de Saillen	Robert-Emile	
140	Gaillard Denis	Délégué de la C <sup>te</sup> de Chabestan	Peller Marius	
141	Gaillard Jules	Délégué de la C <sup>te</sup> de L'Écluse	Callier Jean	
142	Garcin Auguste	Délégué de la C <sup>te</sup> de St Maurice	Leempier Emile	
143	Garcin Sébastien	Délégué de la C <sup>te</sup> de Noyes	Bonnafant Marius	
144	Garcin Auguste	Délégué de la C <sup>te</sup> de St André d'Armentières	Jourcin Jean	
145	Garnier Joseph	Délégué de la C <sup>te</sup> de d'Anelle	Marillac Charles	
146	Gautier Leopold	Délégué de la C <sup>te</sup> de Noyes	Paul Jean	
147	Gay Charles	Délégué de la C <sup>te</sup> de Châteaume	Garnier Auguste	
148	Gendre Alexandre	Délégué de la C <sup>te</sup> de Brestes	Albrana Félix	
149	Gérard Alexandre	Délégué de la C <sup>te</sup> de Arles	Blanc Joseph	
150	Gérard Joseph	Délégué de la C <sup>te</sup> de St-Brepin	Bonnet Jules	
151	Gérard Joseph	Délégué de la C <sup>te</sup> de Valbois	Faure Barthélemy	
152	Girard Jean Jean	Conseiller général d'Orizès	Bertrand Léon	
153	Giroux Joseph	Délégué de la C <sup>te</sup> de Douis	Gauthier Paul	
154	Gonnet Julien	Délégué de la C <sup>te</sup> de Dayd'Arène	Bérard Vincent	
155	Goumand Ernest	Conseiller général de l'arrondissement d'Orizès		
156	Gros Auguste	Délégué de la C <sup>te</sup> de Serres	Masset Félix	
157	Guerpaut Antoine	Délégué de la C <sup>te</sup> de Brianç	Chabas Louis Auguste Cuffaume Jean Marie	
158	Guisen Die	Délégué de la C <sup>te</sup> de St-Jean	Richard Jules	
159	Guisen Jean Joseph	Délégué de la C <sup>te</sup> de St-Pallin	Voletoux Demois	
160	Guidoz Antoine	Délégué de la C <sup>te</sup> de Chaffroy	Faure Arthur	
161	Guillaume Jean	Délégué de la C <sup>te</sup> de Montégut	Duphème Abel	
162	Guillaume Victor	Délégué de la C <sup>te</sup> de Ventaron	Aubert Adrien	
163	Hermite Félix	Délégué de la C <sup>te</sup> de Dayd'Arène	Barnieoud Laurent	

3-366-1925. [6070]

NUMÉROS d'ordre,	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
164	Honorat Emile	Délégué de la com. d'Espèze	Pascal Marius	
165	Kuband Jules	Délégué de la com. de Béziers	Champsaur Albert-	
166	Hugues Raphaël	Conseiller général de Lézans.		
167	Imbert Jean	Délégué de la com. de <sup>Rosans</sup> d'Espeyrou.	Pascal André	
168	Imbert Joseph	Délégué de la com. de Truissanières	Orciere Jean	
169	Isnard Emile	Délégué de la com. de Bessac	Lombard Gabriel	
170	Isnard Jean	Délégué de la com. de St Laurent	Maglen François	
171	Isnard Lucien	Délégué de la com. d'Espèze	Pascal Marius	
172	Isnard Paul	Délégué de la com. de d'Andrieu	Jourdain Jean	
173	Isnel Jean (Chélot)	Délégué de la com. de d'Embrun	Isnel Jean (Vellat)	
174	Izard Eugène	Délégué de la com. de Sausse	Chabot Albert	
175	Izard Emile	Délégué de la com. de Remolun	Fernand Lucien	
176	Jarloux Joseph	Délégué de la com. de Savines	Vernet Casimir	
177	Jaufret Victor	Délégué de la com. de Champcella.	Chambon Jacques	
178	Joubert Alfred	Délégué de la com. de St Marie	Correard Cyrille	
179	Joubert François	Conseiller général de d'Embrun		
180	Jourdan François	Délégué de la com. de la Cluse	Journa Jean	
181	Jouve Amour	Délégué de la com. de Moyssac.	Charre Eugène	
182	Jouve Justin	Délégué de la com. de Carrières	Faur-Lignères Dantas.	
183	Jouve Louis	Délégué de la com. de Barret	Bornand Gabriel	
184	Jouve Séraphin	Délégué de la com. de St Martin-de-	Pons Auguste	
185	Juge Alexis	Délégué de la com. de Lagrave	Clot Théophile	
186	Juge Jules Victor	Conseiller général de Lagrave		
187	Lafont Ernest	Député et conseiller général du Canton de Béziers.		
188	Laurens Ernest	Délégué de la com. d'Agnières	Dornes Jacques	
189	Lemaître Paul	Conseiller général de d'Embrun		
190	Leclercq Jacques Thé	Délégué de la com. de St-Victor	Lezier Antoine	
191	Léautier Emile	Délégué de la com. de Larque	Pezzin Thémis	
192	Lombard Achille	Délégué de la com. de Montbas	Reynaud Adrien	
193	Lombard Emile	Délégué de la com. de Savourny	Richard Louis	
194	Loubet Joseph	Délégué de la com. de St-Jacques	Caloen Bernard	
195	Maillet Marius	Délégué de la com. d'Embrun	Maillet Marie Callard Joseph.	
196	Maquillon Jean	Délégué de la com. de Tallat	Boudoin Emile	
197	Malatène Abstin	Conseiller général de d'Espèze Jean Bouich, à Espèze de Bouich		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
198	Manent Louis	Délegé de la Com de Vitrolles	Calvin Marin	
199	Manuel Elie	Délegé de la Com de Rucy	Moyrier Joseph	
200	Marchand Auguste	Conseiller d'arrondissement de Meaux		
201	Marcellin Gormain	Délegé de la Com de Aprieux	Delleguin Ernest	
202	Marcellin Hubert	Délegé de la Com de Sap	Comte Louis Fauré Louis	
203	Marin Zoël Auguste	Délegé de la Com de la Taunie	Babret Volidor	
204	Marseille Jacques	Délegé de la Com de Embourg	Manuel Denis Allard Joseph	
205	Marseille Marius	Délegé de la Com de Risoul	Marseille St Laurent	
206	Marron Louis	Délegé de la Com de St Julien	Court Jean	
207	Martin Desiré	Délegé de la Com de Formeyer	Michel Cyrille	
208	Martin Joseph	Délegé de la Com de Ruy-Dieu	Bérand Vincent	
209	Martin Joseph	Conseiller d'arrondissement de St		
210	Martin Jules	Conseiller général de Sarrebourg		
211	Martin Léon	Délegé de la Com de Larye	Reynier Pierre	
212	Masson Louis	Conseiller d'arrondissement de Chorges		
213	Massot Charles	Délegé de la Com de Sigoyer	Boyer Marcel	
214	Mathern François	Délegé de la Com de Steauroux	Garnier Auguste	
215	Mathieu Lion	Délegé de la Com de Martine	Bons Auguste	
216	Mathieu Vincent	Délegé de la Com de Sault-la-Roche	Bellon Joseph	
217	Mauduech Lucien	Délegé de la Com de Spincoux	Maryellen Eugène	
218	Maurel Honoré	Délegé de la Com de Embourg	Manuel Denis Allard Joseph	
219	Maurel Joseph	Délegé de la Com de Risoul	Albrand Jean Louis	
220	Maurel Théophile	Délegé de la Com de Montmarais	Duchet Léon	
221	Masphy Alphonse	Conseiller général de Chorges		
222	Massonnier Armand	Conseiller d'arrondissement de Ribers		
223	Mattey Joseph	Délegé de la Com de St-Jean	Lay-Para Étienne	
224	Merte Auguste	Délegé de la Com de Montgenève	Marte Emile	
225	Merte Roud	Délegé de la Com de Sap	Comte Louis Fauré Louis	
226	Meyer Alfred	Délegé de la Com de Chateau-Ville-Vieille	Chaurand Eugène	
227	Michel Arthur	Conseiller d'arrondissement de Savign		
228	Michel Constant	Délegé de la Com de St-Germe	Bot Théophile	
229	Michel Emile	Délegé de la Com de St-Denis	Bernard Joseph	
230	Michel Joseph	Délegé de la Com de Ropron	Illy Pierre	
231	Michel Sabine	Délegé de la Com de Rorod	Curmer Maurice	

3-360-1925. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
232	Michel Martin	délégué de la C <sup>m</sup> d'Avançon	Bord Louis	
233	Michellon Louis	délégué de la C <sup>m</sup> de Guignies	Farnaud Ludovic	
234	Monges André	délégué de la C <sup>m</sup> de Vastançon	Aubert-Adrien	
235	Monges Lucien	délégué de la C <sup>m</sup> de Salerens	Aubert Fernand	
236	Moulou Joseph	délégué de la C <sup>m</sup> de Serres	Masset-Edouard	
237	Moulet Félix	délégué de la C <sup>m</sup> de Châteauneuf de Sabou	François André	
238	Moulet Léon	délégué de la C <sup>m</sup> de Raibiers	Belleguin François	
239	Moulet Paul	délégué de la C <sup>m</sup> de Pomes	Muelet Charles	
240	Mouron Joseph	délégué de la C <sup>m</sup> de Chabottes	Fauré Armand	
241	Mouron Prosper Alexandre	Conseiller d'arrond. de Pomes à S. Pomes		
242	Mouron Eugène	délégué de la C <sup>m</sup> de Raibiers	Chabal Joseph	
243	Mourenis Joffroy	délégué de la C <sup>m</sup> de L'Épine	Liantier Ernest	
244	Moutard Xavier	délégué de la C <sup>m</sup> de Montieu - les. Pomes	Calhier Jean	
245	Muret Auguste	délégué de la C <sup>m</sup> de Saps	Comte Louis Fauré Louis	
246	Muret Joseph	délégué de la C <sup>m</sup> de Vayras	Poussin Louis Lorgeron Louis	
247	Micollot Dorothee	Conseiller d'arrond. de Beauhomet à Vitrolles		
248	Micollot Jean	Conseiller d'arrond. de Vallers à Sigoyer		
249	Mortier Charles Antoine	délégué de la C <sup>m</sup> de Pichançon	Christian Auguste Duffrenoy Jean Marie	
250	Oddou Joseph	délégué de la C <sup>m</sup> de Sigoyer	Profaned Marius	
251	Oddou J. Marius	délégué de la C <sup>m</sup> de Noystram	Oddou Louis Ernest	
252	Orière Adrien	délégué de la C <sup>m</sup> de Rambaud	Pascal Auguste	
253	Orière Merin	délégué de la C <sup>m</sup> de La Roche	Comte Albert	
254	Orière Jérôme	délégué de la C <sup>m</sup> de Rabou des arènes	Gay Philippe	
255	Palluel Mathieu	délégué de la C <sup>m</sup> de Sallat	Robert Emile	
256	Pascal Constant	délégué de la C <sup>m</sup> de Beauhomet	Girard Fernand	
257	Pascal Gilbert	délégué de la C <sup>m</sup> de Serres	Blanc Emile	
258	Pascal Paul	délégué de la C <sup>m</sup> de La Motte	Mauberet Armand	
259	Pavie Frédéric	délégué de la C <sup>m</sup> de Savins	Vornet Casimir	
260	Pelloux Auguste	Conseiller général de Vayras à Vayras		
261	Pelloux Octave	délégué de la C <sup>m</sup> de Aspreux à Aspreux	Sambain Jean Marie	
262	Pellegrin Eugène	délégué de la C <sup>m</sup> de Vayras	Onusdin Louis Lorgeron Louis	
263	Pellegrin Lucien	Conseiller général d'Aspreux à Aspreux		
264	Perrier Alphonse	délégué de la C <sup>m</sup> de Nantoube à Saps	Armand Joseph	
265	Petit Marcel	Conseiller d'arrond. de Pomes à Pichançon		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
266	Potche Maurice	Député et conseiller général de Puy-de-Dôme		
267	Tayron Jérémie	Délégué de la C <sup>m</sup> de Riollon	Marseille V. Laurent.	
268	Pontise Viti	Conseiller général de Seine		
269	Redin Octave	Délégué de la C <sup>m</sup> de Trulloux	Garcin Cyrille	
270	Philippe Auguste	Délégué de la C <sup>m</sup> de Baynes	Doudoulin Louis Morgan Louis	
271	Philipson Antoine	Délégué de la C <sup>m</sup> de Sablès	Andrieu Chiffrey.	
272	Pinet Eugène	Délégué de la C <sup>m</sup> de Romans	Bertrand Alcega	
273	Planche Jean	Conseiller général des Ardennes		
274	Plat Paul	Délégué de la C <sup>m</sup> de Opierre	Collequin Ernest.	
275	Pons Joseph	Délégué de la C <sup>m</sup> de Briancourt	Chabal Louis Auguste. Duffaut René Henri	
276	Pralong François	Délégué de la C <sup>m</sup> de Goussier	Jaffres Jules	
277	Prorand Viti	Conseiller général de Saône		
278	Ray Joseph	Délégué de la C <sup>m</sup> de Chateau	Chaumont Eugène	
279	Querret Louis	Conseiller d'arrondissement à Villy-Vielle		
280	Querret Albert	Conseiller d'arrondissement à Châteauvieux		
281	Querret Henri	Délégué de la C <sup>m</sup> de Maffes	Traumont Pierre	
282	Raby Emile	Délégué de la C <sup>m</sup> de La Salle	Peythieu Joseph	
283	Rambaud Joseph	Délégué de la C <sup>m</sup> de Brissard	Jaubert Jean	
284	Raynaud Albert	Délégué de la C <sup>m</sup> de Larogne	Deuzier Etienne	
285	Raynaud Joseph	Délégué de la C <sup>m</sup> de Aspres	Buich Dorcil Joseph	
286	Raynaud Armand	Délégué de la C <sup>m</sup> de Montorn	Barniaudy Emmanuel	
287	Raynaud Daniel	Délégué de la C <sup>m</sup> de Montoye	Gontard Félix	
288	Raynaud Joachim	Délégué de la C <sup>m</sup> de Lécoul	Charrol Auguste	
289	Richier Léon	Conseiller d'arrondissement de Larogne à Lazer		
290	Richier Louis	Délégué de la C <sup>m</sup> de Lazer	Richier Ariste	
291	Rissoul Simon	Délégué de la C <sup>m</sup> de Vars	Bonnabel Antoine	
292	Robin Orestine	Délégué de la C <sup>m</sup> de Bénévent	Riondel Léon	
293	Rolland Jean	Délégué de la C <sup>m</sup> de Charbillon	Faurt Barthélemy	
294	Rolland Justin	Délégué de la C <sup>m</sup> de Chazay	Leydet Gilles.	
295	Roman Alphonse	Délégué de la C <sup>m</sup> de Eyziquins	Marguillan Eugène	
296	Roman Jean	Délégué de la C <sup>m</sup> de Cérroux	Fayle Joseph Louis	
297	Robert Antoine	Délégué de la C <sup>m</sup> de Cotté	Albrand Bidelle.	
298	Roman Octave	Délégué de la C <sup>m</sup> de L'Ande de Romans	Yperie Ernest	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
299	Rome Armin	délégué de la C <sup>m</sup> de Montier-albain	Audibert Louis	
300	Rossignol François	délégué de la C <sup>m</sup> de La Roche de Lam	Comte Albert	
301	Rothschild (Maurice de)	Député		
302	Rouquy François	délégué de la C <sup>m</sup> de Lyp.	Comte Louis Fauré Louis	
303	Rouel Emile Joseph	délégué de la C <sup>m</sup> de Briancourt	Chabas Louis Auguste Bouffaut Jean Marie	
304	Roustant Victor	délégué de la C <sup>m</sup> de St Colomb	Cappellat Léon	
305	Roussel Léon	délégué de la C <sup>m</sup> de Voligny	Blache Jean	
306	Roux Jacques	délégué de la C <sup>m</sup> de Nolins en Guesnes	Garcin Victor.	
307	Roux Jacques	délégué de la C <sup>m</sup> de Voignas	Dausset Louis Morgant Louis	
308	Roux Jean	délégué de la C <sup>m</sup> de Tuis St Eusèbe	Constant Gustave	
309	Roux Joseph	délégué de la C <sup>m</sup> de Ribesque	Arnaud Antoine	
310	Roux Joseph	délégué de la C <sup>m</sup> de Briancourt	Chabas Louis Auguste Bouffaut Jean Marie	
311	Roux Pierre	délégué de la C <sup>m</sup> de Plément	Moulin François	
312	Salla Lim	délégué de la C <sup>m</sup> de Lagny	Barmainy Ferdinand	
313	Salle Sébastien	délégué de la C <sup>m</sup> de Novalche	Chalmes Maximilien	
314	Sarkin Léon	délégué de la C <sup>m</sup> de Tellen	Boudoin Emile	
315	Serres Casimir	délégué de la C <sup>m</sup> de Tréminis	Doutinel Henri	
316	Serres Elie	délégué de la C <sup>m</sup> de Thiemé en Brouilly	Serres Laurent	
317	Serres Louis	délégué de la C <sup>m</sup> de La Roche des Arnauds	Comte Albert	
318	Seroc Adrien	délégué de la C <sup>m</sup> de La Roche de la Roche	Gay Pierre Etienne	
319	Simon Charles	délégué de la C <sup>m</sup> de Tervieux	Rymar Jean Baptiste	
320	Tane Sébastien	délégué de la C <sup>m</sup> de Novalche	Chalmes Maximilien	
321	Tournois Jean	Conseiller général de Tellen à Lyp	Boudoin Emile	
322	Tourtet Auguste	délégué de Chateauroux	Garcin Emile	
323	Toussaint Maurice	Conseiller général d'Agilly		
324	Vinguerie Alphonse	délégué de la C <sup>m</sup> de Dolin	Arnaud Gustave	
325	Vuillet Joseph	délégué de la C <sup>m</sup> de Tuis Seniors	Plancher André	
326	Turcan Joseph	délégué de la C <sup>m</sup> de La Bataille	Boussorane Joseph	
327	Turion Auguste	délégué de la C <sup>m</sup> de La Bataille	Taythien Joseph	
328	Valentin Joachim	délégué de la C <sup>m</sup> de Tréminis	Telloux Albert	
329	Vallier Félix	délégué de la C <sup>m</sup> de Val des Vies	Bérard Pierre	
330	Voreuil Paul	Conseiller général d'Agilly à Tréminis		
331	Vial Jean Marie	délégué de la C <sup>m</sup> de Briancourt	Chabas Louis Auguste Bouffaut Jean Marie	
332	Vieux Honoré	délégué de la C <sup>m</sup> de St Laurent du Cros	Leplatier François	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
333	Villaron Francis	délégué de la Commune de S. Bomer	Notte Loren.	



MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT DU PREMIER BUREAU DE VOTE.

(N°s 1 à 111 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 16 août 1929 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
1	ABEL Louis Conseiller Général		<u>RC</u>			
2	ABRARD Séraphin délégué de la Cne de St-Disdier		<u>RC</u>			
3	ACHARD Jacques délégué de la Cne de Montmaur		<u>RC</u>			
4	ALBERT Auguste délégué de la Cne de St-Crépin		<u>RC</u>			
5	ALBERT Barthélemy délégué de la Cne d'Arvieux		<u>RC</u>			
6	ALLARD Louis délégué de la Cne de Rochebrune		<u>RC</u>			
7	ALLEC Calixte délégué de la Cne de Molines-en-Champs.		<u>RC</u>			
8	ALLEMAND Jean délégué de la Cne de St-Michel-de-Challiol		<u>RC</u>			
9	ALLEMAND Lucien Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		<u>RC</u>			
10	ALLIEY Alexis Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		<u>RC</u>			
11	ALPHAND Jean Etienne délégué de la Cne de Vallouise		<u>RC</u>			
12	ALPHAND Joseph délégué de la Cne de Puy-St-Vincent		<u>RC</u>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
13	ANDRE Auguste délégué de la Cne de St-Auban-d'Oze		<u>RC</u>			
14	ANDRE Léon délégué de la Cne du Saix	311	<u>RC</u>			
15	ANTHOUCARD Albert délégué de la Cne de Freissinières	133	<u>RC</u>			
16	ARIEY Augustin délégué de la Cne d'Avançon		<u>RC</u>			
17	ARMAND Esprit délégué de la Cne de Clémence-d'Ambel	11	<u>RC</u>			
18	ARMAND Jules délégué de la Cne de Rosans	Batrande Alaire Rosans	<u>RC</u>			
19	ARNAUD Antoine délégué de la Cne de St-Véran		<u>RC</u>			
20	ARNAUD Félix délégué de la Cne de Rousset		<u>RC</u>			
21	ARNOUX Vincent délégué de la Cne d'Embrun	MANUEL Désiré 1 <sup>er</sup> Suppléant	<u>RC</u>			
22	ARTHAUD Joseph délégué de la Cne de Jarjayes		<u>RC</u>			
23	ARTHAUD Rodolphe délégué de la Cne de Gap		<u>RC</u>			
24	ARTHAUD Sauveur délégué de la Cne de St-Cyrice		<u>RC</u>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
25	ASTIER Eugène délégué de la Cne d'Ancelle	Jr	<u>RC</u>			
26	ASTRIEUD Camille délégué de la Cne de la Cluse		<u>RC</u>			
27	AUBAUD Auguste délégué de la Cne d'Aiguilles		<u>RC</u>			
28	AUBERT Louis délégué de la Cne de Romette		<u>RC</u>			
29	AUBIN François délégué de la Cne de Veynes		<u>RC</u>			
30	AUBIN Jean délégué de la Cne de St-Etienne-le-Laus		<u>RC</u>			
31	AUDEOUD André délégué de la Cne de St-Laurent-du- Cros		<u>RC</u>			
32	AUROUZE Etienne délégué de la Cne de St-Etienne-en-D.		<u>RC</u>			
33	BALLY Etienne délégué de la Cne de Remollon		<u>RC</u>			
34	BARETY Félix délégué de la Cne de La Beaume		<u>RC</u>			
35	BARNEAUD Denis délégué de la Cne de la Saulce	Jr	<u>RC</u>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
36	BARNIAUDY Albert délégué de la Cne de St-Genis		<u>RC</u>			
37	BARTHELEMY Alfred délégué de la Cne de Chauffayer		<u>RC</u>			
38	BASSET Emmanuel délégué de la Cne de Gap		<u>RC</u>			
39	BEAUME Alphonse délégué de la Cne du Noyer		<u>RC</u>			
40	BELLET Edouard délégué de la Cne de Monétier-les-Bs		<u>RC</u>			
41	BELLON Auguste Conseiller Général		<u>RC</u>			
42	BERMOND Julien délégué de la Cne de Puy-St-André		<u>RC</u>			
43	BERNARD Adrien délégué de la Cne d'Embrun		<u>RC</u>			
44	BERNARD Auguste Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		<u>RC</u>			
45	BERNARD Pierre délégué de la Cne de Champoléon		<u>RC</u>			
46	BERTRAND Albert délégué de la Cne d'Agnielles		<u>RC</u>			
47	BERTRAND Arthur délégué de la Cne de Chauffayer		<u>RC</u>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
48	BERTRAND Jérémie délégué de la Cne de St-Sauveur		<u>RC</u>			
49	BERTRAND Joseph délégué de la Cne de La Bâtie-Neuve		<u>RC</u>			
50	BLACHE Bernard délégué de la Cne de La Bâtie-Montsaléon		<u>RC</u>			
51	BLACHE Pierre délégué de la Cne de St-Firmin		<u>RC</u>			
52	BLANC Casimir délégué de la Cne de Baratier		<u>RC</u>			
53	BLANC Eugène délégué de la Cne d'Oze		<u>RC</u>			
54	BLANC Joseph délégué de la Cne de St-Julien-en-Champs.		<u>RC</u>			
55	BLANC Lucien délégué de la Cne de Nossage-et- Bénévent		<u>RC</u>			
56	BLANCHARD-GAILLARD Albert, délégué de la Cne des Costes		<u>RC</u>			
57	BLANCHARD Emile délégué de la Cne de St-Eusèbe		<u>RC</u>			
58	BLEIN Ernest délégué de la Cne de L'Argentière		<u>RC</u>			
59	BLANCHARD Eugène Conseiller d'Arrondt		<u>RC</u>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
60	BLANCHARD Joseph délégué de la Cne de St-Chaffrey		<u>RC</u>			
61	BLANCHARD Louis délégué de la Cne de Briançon		<u>RC</u>			
62	BLEIN Désiré délégué de la Cne de L'Argentière		<u>RC</u>			
63	BOIS Benjamin Conseiller Général		<u>RC</u>			
64	BONNET Pierre délégué de la Cne de Chabottes		<u>RC</u>			
65	BONFILS Septime Conseiller Général		<u>RC</u>			
66	BONNAFFOUX Joseph Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		<u>RC</u>			
67	BOREL Clovis délégué de la Cne de Montdauphin		<u>RC</u>			
68	BOREL Jean délégué de la Cne de Forest-St-Julien		<u>RC</u>			
69	BOUCHET Louis délégué de la Cne d'Embrun		<u>RC</u>			
70	BOUDOUARD Xavier délégué de la Cne de Théus		<u>RC</u>			
71	BOULET André délégué de la Cne de Vars		<u>RC</u>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
72	BOURCIER Jean délégué de la Cne d'Aiguilles	51	<u>RC</u>			
73	BOURCIER Pierre délégué de la Cne d'Amieux Abriès	1	<u>RC</u>			
74	BOUVEROT Joseph délégué de la Cne de Montmaur		<u>RC</u>			
75	BOYER Joseph délégué de la Cne de Poligny	11	<u>RC</u>			
76	BRES Auguste délégué de la Cne des Orres	11	<u>RC</u>			
77	BROCHIER Arthaud délégué de la Cne de St-Léger		<u>RC</u>			
78	BRUN Auguste délégué de la Cne de la Haute-Beaume		<u>RC</u>			
79	BRUN François délégué de la Cne d'Etoile		<u>RC</u>			
80	BRUN Jeanques délégué de la Cne de Montjay	11	<u>RC</u>			
81	BRUN Jean Amable délégué de la Cne de Réotier	11	<u>RC</u>			
82	BRUN Louis Conseiller Général	11	<u>RC</u>			
83	BRUN Victor délégué de la Cne d'Eygliers	11	<u>RC</u>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et  QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.*	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
84	BRUNET Barthélemy délégué de la Cne de Villard-St-Pan- crace		<u>RC</u>			
85	BRUNET Pierre délégué de la Cne de Molines-en-Queyras		<u>RC</u>			
86	BUSI Jacques Antoine délégué de la Cne de Briançon		<u>RC</u>			
87	CARLE Antoine délégué de la Cne de Ceillac		<u>RC</u>			
88	CARLIAN Xavier délégué de la Cne de Briançon		<u>RC</u>			
89	CASSAN Auguste délégué de la Cne de Gap		<u>RC</u>			
90	CATIER Alphonse Conseiller Général		<u>RC</u>			
91	CHABRE Louis délégué de la Cne de Valsesres		<u>RC</u>			
92	CHAILLOL Flavien délégué de la Cne de St-Disdier		<u>RC</u>			
93	CHAGNARD Cyprien délégué de la Cne de Montmorin		<u>RC</u>			
94	CHASTAN Hippolyte délégué de la Cne de Veynes		<u>RC</u>			
95	CHASTEL Elisée Conseiller Général		<u>RC</u>			

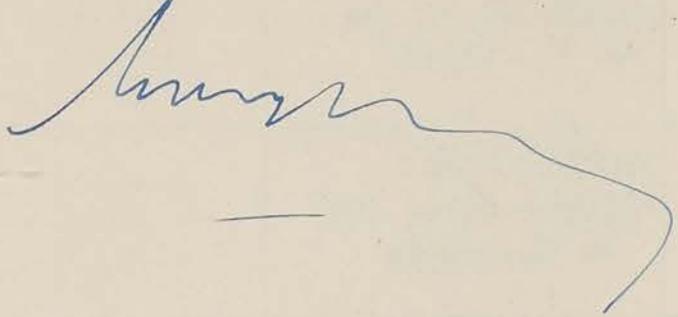
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
96	CHEVALLIER Henri délégué de la Cne d'Orcières		<u>RC</u>			
97	COLOMBANI Eugène délégué de la Cne d'Aspres-sur-Buëch		<u>RC</u>			
98	COMBAL Modeste délégué de la Cne de la Roche-de-Rame		<u>RC</u>			
99	COMIER Auguste délégué de la Cne d'Eygliers		<u>RC</u>			
I00	COLOMBAN Marcel délégué de la Cne de Villard-St- Pancrace		<u>RC</u>			
I01	CORREARD Théophile délégué de la Cne du Poët		<u>RC</u>			
I02	CUISIAT Richard délégué de la Cne de Gap		<u>RC</u>			
I03	DASTREVIGNE Léon Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		<u>RC</u>			
I04	DAUMAS François délégué de la Cne de Ribiers		<u>RC</u>			
I05	DAUMARK Jules délégué de la Cne de St-Bonnet		<u>RC</u>			
I06	DAURELLE Mathieu Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		<u>RC</u>			
I07	DAVIN Joseph délégué de la Cne de St-Pierre-d'Argençon		<u>RC</u>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au	au	au	
			1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
108	DENIZOT Gabriel délégué de la Cne de L'Épine		<u>RC</u>			
109	DEPEYRE Aimé délégué de la Cne de La Pierre		<u>RC</u>			
110	DEPEYRE Jean délégué de la Cne de Chanousse		<u>RC</u>			
111	DISDIER Fernand délégué de la Cne de Pelleautier		<u>RC</u>			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à Cent Onze électeurs.

A Gap, le 22 août 1929.

Le Préfet,



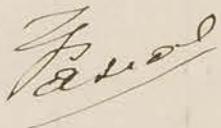
ARRÊTÉ la présente liste au nombre de cent onze

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

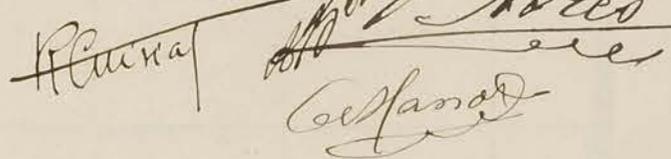
\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,



Les Scrutateurs



46

DEPARTEMENT  
des Hautes-Alpes

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 2<sup>ème</sup> BUREAU DE VOTE.

(N° 112 À 222 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 16 août 1929 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

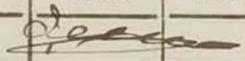
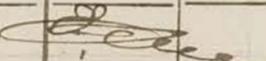
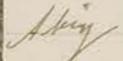
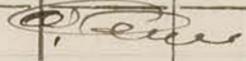
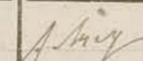
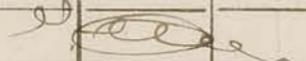
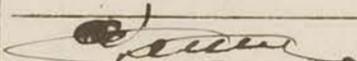
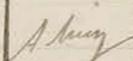
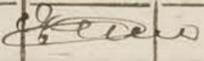
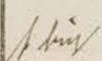
La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

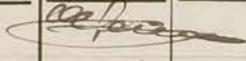
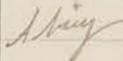
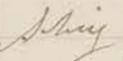
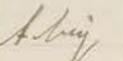
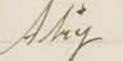
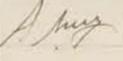
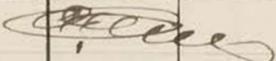
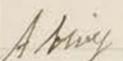
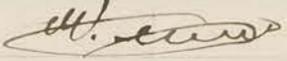
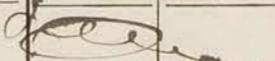
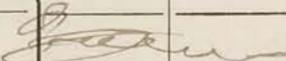
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
112	DISDIER Joseph délégué de la Cne des Infournas		<i>A. Hug</i>			
113	DOMENY Jean Baptiste Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		<i>A. Hug</i>			
114	DYEN Dorville Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		<i>A. Hug</i>			
115	DYE-PELISSON Camille délégué de la Cne d'Orcières		<i>A. Hug</i>			
116	DUBERTON Léon délégué de la Cne de Gap		<i>A. Hug</i>			
117	DUSSERRE-BRESSON Joseph, délégué de la Cne de St-Jean- St-Nicolas		<i>A. Hug</i>			
118	ESCALLE Hippolyte Conseiller Général		<i>A. Hug</i>			
119	ESCALLIER Joseph Conseiller Général		<i>A. Hug</i>			
120	ESCALLIER Joseph délégué de la Cne de Champoléon		<i>A. Hug</i>			
121	ESCALLIER Pierre délégué de la Cne de Chabottonnes		<i>A. Hug</i>			
122	ESMIEU Jacques délégué de la Cne de Risoul		<i>A. Hug</i>			
123	ESTIENNE Barthélemy délégué de la Cne des Vigneaux		<i>A. Hug</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
I24	ESTIENNE Léon délégué de la Cne de Vallouise		<i>Signé</i>			
I25	EYMEOD Pierre Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		<i>Signé</i>			
I26	EYRAUD Charles délégué de la Cne de St-Bonnet		<i>Signé</i>			
I27	EYRAUD Joseph délégué de la Cne de Chorges		<i>Signé</i>			
I28	FARNAUD Jacques délégué de la Cne de Lettret		<i>Signé</i>			
I29	FAUCON Emile délégué de la Cne de Châteauvieux		<i>Signé</i>			
I30	FAURE Antoine délégué de la Cne de Villard-d'Arêne		<i>Signé</i>			
I31	FAURE Auguste délégué de la Cne de Lardier-et-Valença		<i>Signé</i>			
I32	FAURE Lucien délégué de la Cne de St-Jean-St-Nicolas		<i>Signé</i>			
I33	FAURE Louis délégué de la Cne de La Saulce		<i>Signé</i>			
I34	FAURE Pierre Eugène délégué de la Cne de L'Argentière		<i>Signé</i>			
I35	FAUSTE Julien Conseiller Général		<i>Signé</i>			

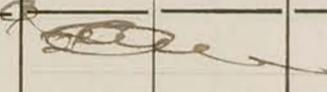
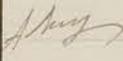
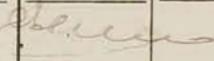
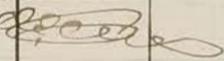
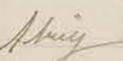
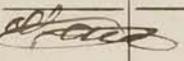
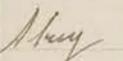
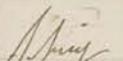
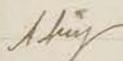
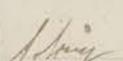
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
136	FERRERO Mathieu délégué de la Cne de La Fare-en-Champs.		<i>Mathieu</i>			
I37	FERRIER Florentin délégué de la Cne de Barret-le-Bas		<i>Florentin</i>			
I38	FIE Casimir délégué de la Cne d'Aspremont		<i>Casimir</i>			
I39	FIE David délégué de la Cne de Guillestre		<i>David</i>			
I40	GAILLARD Denis délégué de la Cne de Chabestan		<i>Denis</i>			
I41	GAILLARD Jules délégué de la Cne de Monétier-les-Bs		<i>Jules</i>			
I42	GARCIN Auguste délégué de la Cne de St-Maurice		<i>Auguste</i>			
I43	GARCIN Scipion délégué de la Cne de Sigoyer		<i>Scipion</i>			
I44	GARNIER Auguste délégué de la Cne de St-André-d'Embrun		<i>Auguste</i>			
I45	GARNIER Joseph délégué de la Cne d'Ancelle		<i>Joseph</i>			
I46	GAUTIER Léopold délégué de la Cne du Noyer		<i>Léopold</i>			
I47	GAY Charles délégué de la Cne de Châteauroux		<i>Charles</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
148	GENDRE Alexandre délégué de la Cne des Crottes					
149	GERARD Alexandre délégué de la Cne de Ristolas					
150	GERARD Joseph délégué de la Cne de St-Crépin					
151	GERARD Joseph délégué de la Cne de Pelvoux					
152	GIRAUD Jean Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>					
153	GIROUSSE Joseph délégué de la Cne de Bruis					
154	GONNET Julien délégué de la Cne de Puy-St-Pierre					
155	GRIMAUD Ernest Conseiller Général					
156	GROS Auguste délégué de la Cne de Serres					
157	GUEYRAUD Antoine délégué de la Cne de Briançon					
158	GUIEU Elie délégué de la Cne de Montgardin					
159	GUIEU Jean Joseph délégué de la Cne de St-Apollinaire					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
I60	GUIDON Antoine délégué de la Cne de St-Chaffrey		<i>[Signature]</i>			
I61	GUILLAUME Hean délégué de la Cne de Montéglin		<i>[Signature]</i>			
I62	GUILLAUME Victor délégué de la Cne de Ventavon		<i>[Signature]</i>			
I63	HERMITTE Félix délégué de la Cne de Pay-St-André		<i>[Signature]</i>			
I64	HONORAT Emile délégué de la Cne d'Upaix		<i>[Signature]</i>			
I65	HUBAUD Jules délégué de la Cne de Bréziers		<i>[Signature]</i>			
I66	HUGUES Baptiste Conseiller d'Arrondt		<i>[Signature]</i>			
I67	IMBERT Jean délégué de la Cne de St-Sauveur		<i>[Signature]</i>			
I68	IMBERT Joseph délégué de la Cne de Freissinières		<i>[Signature]</i>			
I69	ISNARD Emile délégué de la Cne du Bersac		<i>[Signature]</i>			
I70	ISNARD Jean délégué de la Cne de St-Clément		<i>[Signature]</i>			
I71	ISNARD Lucien délégué de la Cne d'Upaix		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et  QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS  DE L'ÉLECTEUR  devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
I72	ISNARD Paul délégué de la Cne de St-André-d'Embrun					
I73	ISNEL Jean délégué de la Cne de St-Véran					
I74	IZARD Eugène délégué de la Cne du Sauze					
I75	IZOARD Edouard délégué de la Cne de Remollon					
I76	JARTOUX Joseph délégué de la Cne de Savines					
I77	JAUFFRET Victor délégué de la Cne de Champcella					
I78	JOUBERT Alfred délégué de la Cne de Ste-Marie					
I79	JOUBERT François Conseiller Général					
I80	JOURDAN François délégué de la Cne du Glaizil					
I81	JOUBE Arnoux délégué de la Cne de Moydans					
I82	JOUBE Justin délégué de la Cne de Cervières					
I83	JOUBE Louis délégué de la Cne de Barret-le-Haut					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
I84	JOUVE Séraphin délégué de la Cne de St-Martin-de- Queyrières		<i>[Signature]</i>			
I85	JUGE Alexis délégué de la Cne de La Grave		<i>[Signature]</i>			
I86	JUGE Jules Victor Conseiller d'Arrond <sup>t</sup> de La Grave		<i>[Signature]</i>			
I87	LAFONT Ernest Député Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
I88	LAURENS Ernest délégué de la Cne d'Agnières		<i>[Signature]</i>			
I89	LEMAITRE Paul Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
I90	LEOTHAUD Jacques Elie délégué de la Cne de Puy-St-Vincent		<i>[Signature]</i>			
I91	LIEUTIER Ernest délégué de la Cne de Laragne		<i>[Signature]</i>			
I92	LOMBARD Achille délégué de la Cne de Montclus		<i>[Signature]</i>			
I93	LOMBARD Emile délégué de la Cne de Savournon		<i>[Signature]</i>			
I94	LOUBET Joseph délégué de la Cne de St-Jacques		<i>[Signature]</i>			
I95	MAILLET Marius délégué de la Cne d'Embrun		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
196	MAGALLON Jean délégué de la Cne de Tallard					
197	MALATERRE Célestin Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>					
198	MANENT Louis délégué de la Cne de Vitrolles					
199	MANUEL Elie délégué de la Cne de St-Eusèbe					
200	MAREHAND Auguste Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>					
201	MARCELLIN Germain délégué de la Cne d'Orpierre					
202	MARCELLIN Hubert délégué de la Cne de Gap					
203	MARIN Zoël Auguste délégué de la Cne de La Faurie					
204	MARSEILLE Jacques délégué de la Cne d'Embrun					
205	MARSEILLE Marius délégué de la Cne de Réallon					
206	MARROU Louis délégué de la Cne de St-Julien <sup>e</sup> -en- Beauchêne					
207	MARTIN Désiré délégué de la Cne de Furmeyer					

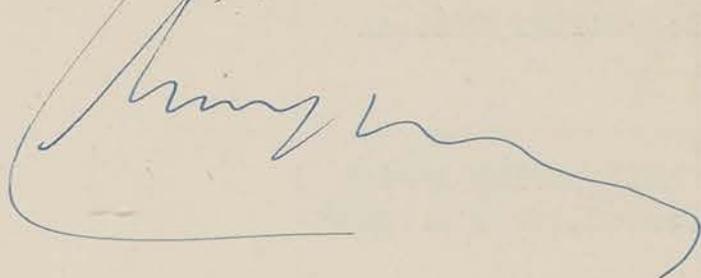
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
208	MARTIN Joseph délégué de la Cne de Puy-St-Pierre		<i>[Signature]</i>			
209	MARTIN Joseph Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		<i>[Signature]</i>			
210	MARTIN Jules Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
211	MARTIN Léonce délégué de la Cne de Laye		<i>[Signature]</i>			
212	MASSON Louis Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		<i>[Signature]</i>			
213	MASSOT Charles délégué de la Cne de Sigottier		<i>[Signature]</i>			
214	MATHERON François délégué de la Cne de Châteauroux		<i>[Signature]</i>			
215	MATHIEU Léon délégué de la Cne de St-Martin-de- Queyrières		<i>[Signature]</i>			
216	MATHIEU Vincent délégué de la Cne de Guillaume-Peyrouse		<i>[Signature]</i>			
217	MAUDUECH Lucien délégué de la Cne d'Espinasses		<i>[Signature]</i>			
218	MAUREL Honoré délégué de la Cne d'Embrun		<i>[Signature]</i>			
219	MAUREL Joseph délégué de la Cne de Risoul		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
220	MAUREL Théophile délégué de la Cne d'Antonaves		<i>Maurel</i>			
221	MAYOLY Alphonse Conseiller Général		<i>Mayoly</i>			
222	MEISSONNIER Adrien Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		<i>Meissonnier</i>			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à Cent Onze électeurs.

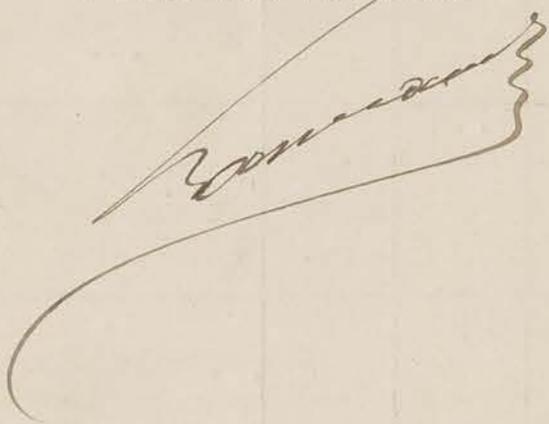
A Gap, le 22 août 1929

Le Préfet,

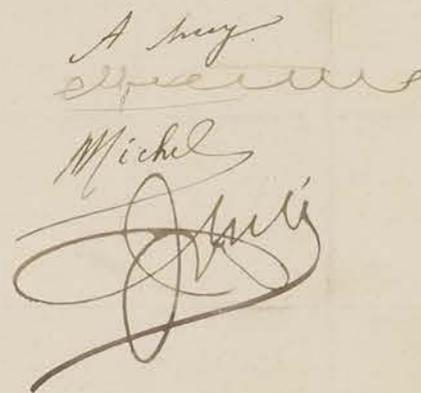


ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *117* *Cent Onze* émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.  
\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.  
\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,



Les Scrutateurs,



MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 3<sup>ème</sup> BUREAU DE VOTE.

(N°s 223 à 333 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 16 août 1929 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
223	MEGY Joseph délégué de la Cne de La Bâtie-Neuve		<i>Megy</i>			
224	MERLE Auguste délégué de la Cne de Montgenèvre		<i>Merle</i>			
225	MERLE Raoul délégué de la Cne de Gap		<i>Merle</i>			
226	MEYER Alfred délégué de la Cne de Château-Ville- Vieille		<i>Meyer</i>			
227.	MICHEL Arthur Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		<i>Michel</i>			
228	MICHEL Constant délégué de la Cne de La Grave		<i>Michel</i>			
229	MICHEL Emile délégué de la Cne de St-Pierre-Avez		<i>Michel</i>			
230	MICHEL Joseph délégué de la Cne d'Esparron		<i>Michel</i>			
231	MICHEL Gustave délégué de la Cne d'Eourres		<i>Michel</i>			
232	MICHEL Martin délégué de la Cne d'Avançon		<i>Michel</i>			
233	MICHELLON Louis délégué de la Cne de Prunières		<i>Michellon</i>			
234	MONGES André délégué de la Cne de Ventavon		<i>Monges</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
235	MONGE Lucien délégué de la Cne de Salérans		<i>Al</i>			
236	MOULIN Joseph délégué de la Cne de Serres		<i>Al</i>			
237	MOULLET Félix délégué de la Cne de Châteauneuf-de- Chabre		<i>Al</i>			
238	MOULLET Léon délégué de la Cne de Ribiers		<i>Al</i>			
239	MOULLET Paul délégué de la Cne de Pomet		<i>Al</i>			
240	MOUREN Joseph délégué de la Cne de Chabottes		<i>Al</i>			
241	MOUREN-PROVENSAL Alexandre Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		<i>Al</i>			
242	MOURRE Eugène délégué de la Cne de Sorbiers		<i>Al</i>			
243	MOURENAS Siffroy délégué de la Cne de L'Epine		<i>Al</i>			
244	MOUTARD Xavier délégué de la Cne de Monétier-les-Bs		<i>Al</i>			
245	MURET Auguste délégué de la Cne de Gap		<i>Al</i>			
246	MURET Joseph délégué de la Cne de Veynes		<i>Al</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
247	NICOLLET Dosithée Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		<i>Ab</i>			
248	NICOLLET Jean Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		<i>Ab</i>			
249	NORTIER Charles délégué de la Cne de Briançon		<i>Ab</i>			
250	ODDOU Joseph délégué de la Cne de Sogoyer		<i>Ab</i>			
251	ODDOU Joseph Marius délégué de la Cne de Montbrand		<i>Ab</i>			
252	ORCIERE Adrien délégué de la Cne de Rambaud		<i>Ab</i>			
253	ORCIERE Marin délégué de la Cne de La Roche-des- Arnauds		<i>Ab</i>			
254	ORCIERE Séverin délégué de la Cne de Rabou		<i>Ab</i>			
255	PALLUEL Mathieu délégué de la Cne de Guillestre		<i>Ab</i>			
256	PASCAL Constant délégué de la Cne de Barillonnette		<i>Ab</i>			
257	PASCAL Gilbert délégué de la Cne des Orres		<i>Ab</i>			
258	PASCAL Paul délégué de la Cne de La Motte		<i>Ab</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
259	PAVIE Frédéric délégué de la Cne de Savines		<i>PAVIE</i>			
260	PELLOUX Auguste Conseiller Général		<i>PELLOUX</i>			
261	PELLISSIER Octavien délégué de la Cne d'Aspres-les-Corps		<i>PELLISSIER</i>			
262	PELLEGRIN Eugène délégué de la Cne de Veynes		<i>PELLEGRIN</i>			
263	PELLEVOIZIN Lucien Conseiller Général		<i>PELLEVOIZIN</i>			
264	PERRIER Alphonse délégué de la Cne de Villard-Loubière		<i>PERRIER</i>			
265	PETIT Marcel Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		<i>PETIT</i>			
266	PETSCHÉ Maurice Député Conseiller Général		<i>PETSCHÉ</i>			
267	PEYRON Jérémie délégué de la Cne de Réallon		<i>PEYRON</i>			
268	PEYTRAL Victor Conseiller Général		<i>PEYTRAL</i>			
269	PEUZIN Octave délégué de la Cne de Fouillouse		<i>PEUZIN</i>			
270	PHILIP Joseph Auguste délégué de la Cne de Veynes		<i>PHILIP</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
271	PHILIPON Antoine délégué de la Cne d'Abriès		<i>ah</i>			
272	PINET Auguste délégué de la Cne de Rosans		<i>ah</i>			
273	PLANCHE Jean Conseiller Général		<i>ah</i>			
274	PLAT Paul délégué de la Cne d'Orpierre		<i>ah</i>			
275	PONS Joseph délégué de la Cne de Briançon		<i>ah</i>			
276	PRALONG François délégué de la Cne de Trescléoux		<i>ah</i>			
277	PROVANSAL Victor Conseiller Général		<i>ah</i>			
278	PHY Joseph délégué de la Cne de Château-Ville-Vieille		<i>ah</i>			
279	QUEYRAS Louis Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		<i>ah</i>			
280	QUEYREL Albert Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		<i>ah</i>			
281	QUEYREL Henri délégué de la Cne de Neffes		<i>ah</i>			
282	RABY Emile délégué de la Cne de La Salle		<i>ah</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
283	RAMBAUD Joseph délégué de la Cne de Buissard		<i>[Signature]</i>			
284	REYBAUD Albert délégué de la Cne de Laragne		<i>[Signature]</i>			
285	REYBAUD Joseph délégué de la Cne d'Aspres-sur-Buëch		<i>[Signature]</i>			
286	REYNAUD Armelin délégué de la Cne de Montrond		<i>[Signature]</i>			
287	REYNAUD Daniel délégué de la Cne de Manteyer		<i>[Signature]</i>			
288	REYNAUD Joachim délégué de la Cne de Méreuil		<i>[Signature]</i>			
289	RICHER Léon Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		<i>[Signature]</i>			
290	RICHER Louis délégué de la Cne de Lazer		<i>[Signature]</i>			
291	RISOUL Simon délégué de la Cne de Vars		<i>[Signature]</i>			
292	ROBIN Onésime délégué de la Cne de Bénévent-et- Charbillac		<i>[Signature]</i>			
293	ROLLAND Jean délégué de la Cne de Pelvoux		<i>[Signature]</i>			
294	ROLLAND Justin délégué de la Cne de Chorges		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS:
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
295	ROMAN Alphonse délégué de la Cne d'Eyguians		<i>Abt</i>			
296	ROMAN Jean délégué de la Cne de Crévoux		<i>Abt</i>			
297	ROBERT Antoine délégué de la Cne des Crottes		<i>Abt</i>			
298	ROMAN Octavien délégué de la Cne de St-André-de-Rosans		<i>Abt</i>			
299	ROME Casimir délégué de la Cne de Monétier-Allemont		<i>Abt</i>			
300	ROSSIGNOL François délégué de la Cne de La Roche-de-Rame		<i>Abt</i>			
301	ROTSCHILD Maurice (de) Député	<i>M. de Rotschild</i>	<i>Abt</i>			
302	ROUGNY François délégué de la Cne de Gap		<i>Abt</i>			
303	ROUL Emile Joseph délégué de la Cne de Briançon		<i>Abt</i>			
304	ROUSTAN Victor délégué de la Cne de Ste-Colombe		<i>Abt</i>			
305	ROUSSEL Lézin délégué de la Cne de Poligny		<i>Abt</i>			
306	ROUX Jacques délégué de la Cne de Molines-en-Queyras		<i>Abt</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
307	ROUX Jacques délégué de la Cne de Veynes		<i>ah</i>			
308	ROUX Jean délégué de la Cne de Puy-St-Eusèbe		<i>ah</i>			
309	ROUX Joseph délégué de la Cne de Ribeyret		<i>ah</i>			
310	ROUX Joseph délégué de la Cne de Briançon		<i>ah</i>			
311	ROUX Pierre délégué de la Cne de St-Clément		<i>ah</i>			
312	SALLA Léon délégué de la Cne de Lagrand		<i>ah</i>			
313	SALLE Zéphirin délégué de la Cne de Névache		<i>ah</i>			
314	SARLIN Léon délégué de la Cne de Tallard		<i>ah</i>			
315	SERRES Casimir délégué de la Cne de La Freissinouse		<i>ah</i>			
316	SERRES Elie délégué de la Cne de St-Etienne-en-Dévoluy		<i>ah</i>			
317	SERRES Louis délégué de la Cne de La Roche-des-Arnauds		<i>ah</i>			
318	SERVEL Adrien délégué de la Cne de La Rochette		<i>ah</i>			

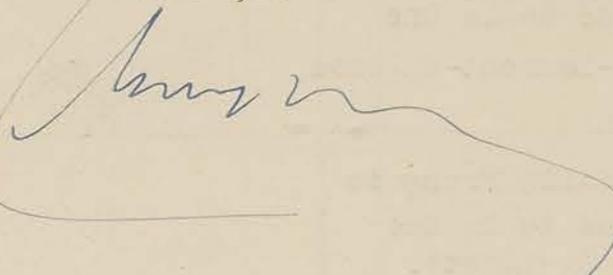
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
319	SIMON Charles délégué de la Cne d'Arvieux		<i>Abel</i>			
320	TANE Sébastien délégué de la Cne de Névache		<i>Abel</i>			
321	TOURRES Jean Conseiller Général		<i>Abel</i>			
322	TOURTET Auguste délégué de la Cne de Châteauneuf-d'Oze		<i>Abel</i>			
323	TOY-RIONT Maurice Conseiller Général		<i>Abel</i>			
324	TRINQUIER Alphonse délégué de la Cne de Saléon		<i>Abel</i>			
325	TRUCHET Joseph délégué de la Cne de Puy-Sanières		<i>Abel</i>			
326	TURCAN Joseph délégué de la Cne de La Bâtie-Vieille		<i>Abel</i>			
327	TURIN Auguste délégué de la Cne de La Salle		<i>Abel</i>			
328	VALENTIN Joachim délégué de la Cne de St-Firmin		<i>Abel</i>			
329	VALLIER Félix délégué de la Cne de Val-des-Près		<i>Abel</i>			
330	VERCUEIL Paul Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		<i>Abel</i>			



ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à Cent Onze électeurs.

A Gap, le 22 août 1929.

Le Préfet,



ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

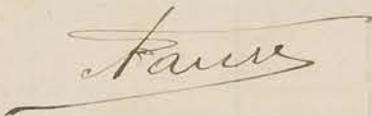
*Cent onze*

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

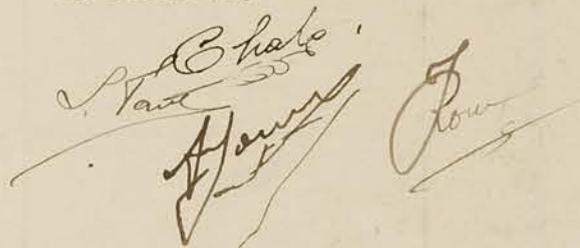
\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,



Les Scrutateurs,



*Prout*

République Française

*Adé  
Stav. Paris*



*Stav*

REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

---

ELECTION SENATORIALE DU 25 AOUT 1929

---

# François JOUBERT

*Entrepreneur de Travaux Publics et Agriculteur*

MEMBRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE,

Vice-Président du Syndicat Agricole de l'Embrunais

Conseiller Général et Maire d'Embrun

**CANDIDAT DES PARTIS DE GAUCHE**

---

Post

Club

S. P. Fair

Fair

W. J. Fair

République Française



~~A l'attention  
de Monsieur  
Passot~~

~~Monsieur~~

Monsieur

Commandant

~~W. C. C. C.~~  
~~Burnay~~  
~~Passes~~

~~Almond~~  
~~Bris~~

~~Harmon~~

$\frac{1}{2} = \frac{1}{3}$  Bureau

~~1/2 = 1/3~~  
~~Bureau~~  
~~1/2 = 1/3~~  
~~Bureau~~  
~~1/2 = 1/3~~  
~~Bureau~~  
~~1/2 = 1/3~~  
~~Bureau~~

Premier Tour de Scrutin

Dépouillement des Votes de la 3ème Section

ONT OBTENU :

<i>M. Potchard</i>	M.	<i>M. Joubert</i>	M.	<i>M. Bois-Bujines</i>	M.	<i>M. Jolloux</i>	M.
	20		20	.....	20	.....	20
	40		40	.....	40	.....	40
	60		60	.....	60	.....	60
.....	80	.....	80	.....	80	.....	80
.....	100	.....	100	.....	100	.....	100
.....	120	.....	120	.....	120	.....	120
.....	140	.....	140	.....	140	.....	140
.....	160	.....	160	.....	160	.....	160
.....	180	.....	180	.....	180	.....	180
.....	200	.....	200	.....	200	.....	200

Totaux (en chiffres) 52 56

Totaux (en lettres) de Potchard cinquante deux. Joubert cinquante six

Les Scrutateurs,

*L. Fauré*  
*Chabert*  
*Proust*  
*at Fauré*

Premier Tour de Scrutin

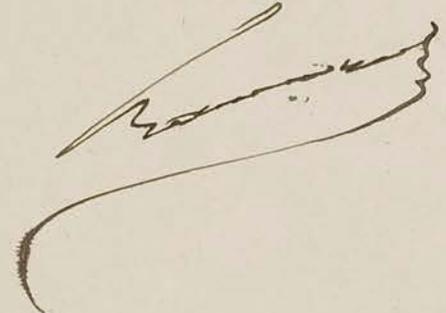
Dépouillement des Votes de la 2ème Section

ONT OBTENU :

M. de Rothschild	M. Joubert	M. Acharac	M.	M.
..... 20	..... 20	..... 20	..... 20	..... 20
..... 40	..... 40	..... 40	..... 40	..... 40
..... 60	..... 60	..... 60	..... 60	..... 60
..... 80	..... 80	..... 80	..... 80	..... 80
..... 100	..... 100	..... 100	..... 100	..... 100
..... 120	..... 120	..... 120	..... 120	..... 120
..... 140	..... 140	..... 140	..... 140	..... 140
..... 160	..... 160	..... 160	..... 160	..... 160
..... 180	..... 180	..... 180	..... 180	..... 180
..... 200	..... 200	..... 200	..... 200	..... 200

Totaux (en chiffres) *6768*     *43*     *48*

Totaux (en lettres) Ont obtenu M. Rothschild *soixante huit* M. Joubert *quarante trois*

Les Scrutateurs,  
  
*A. Puy*  
*Miché*

Premier Tour de Scrutin  
-----

Dépouillement des Votes de la lère Section  
-----

ONT OBTENU :

M. de Rothschild		M. Loubert		M. Acharod		M. Blanc		M.	
	20		20	.....	20	.....	20	.....	20
	40		40	.....	40	.....	40	.....	40
	60		60	.....	60	.....	60	.....	60
	80	.....	80	.....	80	.....	80	.....	80
.....	100	.....	100	.....	100	.....	100	.....	100
.....	120	.....	120	.....	120	.....	120	.....	120
.....	140	.....	140	.....	140	.....	140	.....	140
.....	160	.....	160	.....	160	.....	160	.....	160
.....	180	.....	180	.....	180	.....	180	.....	180
.....	200	.....	200	.....	200	.....	200	.....	200
71		38		1		1			

Totaux  
(en chiffres)

Totaux  
(en lettres)

Les Scrutateurs,

*René R. Armand*  
*de Bernard*  
*A. Bouvier*  
*de Masson*  
*Prés*

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 25 Août 1929.

(1<sup>er</sup> tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits . . . . .	333
Nombre des votants . . . . .	333
Nombre des suffrages exprimés . . . . .	331

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : de Rothschild

Prénoms : Maurice

Qualification, profession, etc. : Député des Hautes-Alpes, banquier à Paris.

Date de la naissance : 19 mai 1881

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu . . . . . 191

Les autres suffrages se sont répartis entre :

6-366-1926. [7938]

M. François Goubert . . . . .	137
M. Achard . . . . .	1
M. Bois . . . . .	1
M. Belloux . . . . .	1
Divers, bulletins nuls ou voix perdues . . . . .	2

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne . . . . . 333

*Hautes-Alpes*

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**P.O.**

*P.C.*

*Election Sénatoriale*

du *25 Août* 190*9*

*C. 149-2*

*G*

**Monsieur le Président**

**du Sénat**

*(Secrétariat Général de la Présidence)*

